

# Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

## Les walis de la République

*Entre l'autorité des uns et l'autoritarisme des autres !*

CHERIF ALI

### OPÉRATION OVERLORD - 06 JUIN 1944 Et l'Amérique libéra l'Europe

ABDELHAK BENELHADJ



MISÈRE  
DANS LE MONDE

### De la pertinence d'un indice

MUSTAPHA  
MOHAMMED-BRAHIM



P. 5 à 9

### L'Emir Abdelkader mérite-t-il une place sur les cimes du Murdjadjo ?

MAZOUZI MOHAMED



### Livres : belles (?)-lettres algériennes

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

## Visas

# L'UE met en garde contre les intermédiaires

**«La lutte contre la fraude documentaire constitue une priorité et, à ce titre, des contrôles d'authenticité des pièces justificatives produites à l'appui d'une demande de visa (relevé bancaire, attestation d'emploi, invitation...) sont systématiquement effectués par les services consulaires».**

Ghania Oukazi

C'est ce que les services de la délégation européenne à Alger ont fait savoir, hier, par voie de communiqué au nom des Etats membres de l'Union européenne. «La fraude documentaire» est donc pointée du doigt par, lit-on, «la Délégation de l'Union européenne en Algérie ainsi que les services consulaires des Etats membres de l'espace Schengen». Ils appellent alors, écrivent-ils, «l'attention des demandeurs de visas sur l'importance de s'assurer de l'authenticité des documents présentés dans leurs dossiers». Ces services européens justifient cet «appel» lancé «à l'attention des demandeurs algériens de visas» par le fait, affirment-ils, que «les Etats membres constatent une recrudescence alarmante des documents frauduleux ou falsifiés qui, après vérification, s'avèrent souvent être le fait d'intermédiaires proposant leurs services pour l'obtention d'un rendez-vous de dépôt et la constitution du dossier administratif».

Ils notent à cet effet qu'«en premier lieu, il est rappelé que, le cas échéant, seuls les prestataires de service sélectionnés par les Etats membres sont habilités à proposer des créneaux de rendez-vous, procédure

d'enregistrement par ailleurs gratuite, et à assurer la collecte des demandes de visas». De plus, avertissent-ils, «le passage par une officine informelle présente un fort risque d'ajout de documents frauduleux ou falsifiés dans les dossiers, parfois même à l'insu du demandeur, qui entraînera nécessairement une décision de refus de visa». La délégation européenne en Algérie prévient au nom des Etats membres de l'Union européenne qu'«en effet, la présence de tels documents dans un dossier remet en question la fiabilité de la demande» et souligne qu'«elle porte par ailleurs sérieusement atteinte au lien de confiance établi entre le demandeur et le consulat en charge de l'instruction mais aussi avec l'ensemble des services consulaires des pays Schengen, cela ayant inévitablement des conséquences durables s'agissant des demandes de visa de la personne concernée».

En conclusion de leur communiqué, «la DUE et les Etats membres souhaitent également préciser que l'utilisation d'intermédiaires n'exonère pas un demandeur de visa de sa pleine responsabilité». Aussi, soulignent-ils, «un demandeur qui présente un faux document s'expose, au même titre que son auteur, à des poursuites».

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, lors de sa participation à la 22e édition du forum pharmaceutique international (FPI) tenue à Dakar (Sénégal), à l'impérative promotion de partenariat africains fructueux à travers l'implication des opérateurs économiques, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la 22e édition du FPI à Dakar, tenue vendredi dernier, le ministre a affirmé que son département ministériel «œuvre à l'établissement d'un partenariat exceptionnel, global et ouvert sur le continent africain, à travers lequel elle tend à créer l'investissement, à développer les capacités de production et à préserver les pos-

tes d'emploi», précise le communiqué. Compte tenu du caractère stratégique, le secteur de la production pharmaceutique œuvre à «établir un partenariat africain fructueux basé essentiellement sur la coopération technique et économique à travers l'implication des différents opérateurs pharmaceutiques», ajoute-t-on de même source.

A ce propos, M. Aoun a fait état de «près de 196 unités de production pharmaceutique, et aspire à créer davantage de développement et d'expansion dans le cadre de l'intégration sous régionale et continentale».

Le ministre a appelé à «l'adoption d'une approche consensuelle et continentale entre les différents pays africains permettant de développer l'industrie pharmaceutique

## En l'espace d'une semaine

### 4 quintaux de kif en provenance du Maroc saisis

Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 46 narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 400.000 comprimés psychotropes saisis dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 31 mai au 6 juin, indique un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 1 kilogramme de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 417005 com-

primés psychotropes», note la même source. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté 13 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djedda et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont arrêté 312 individus et saisi 32 véhicules, 341 groupes électrogènes, 215 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 136 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illégale», ajoute le bilan.

Selon la même source, «26 autres individus ont été arrêtés et 3 pistolets mitraillateurs de type Kalachnikov, 19 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élèvent à 125 tonnes, en sus de 109 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». De même, les Garde-frontières «ont

déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élèvant à 72716 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar».

Par ailleurs, les Gardes-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 256 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 155 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national».

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, «ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», conclut le bilan du MDN.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**e dernier rapport de la Banque mondiale (BM) sur l'Algérie (30 mai 2023) fait un constat mi-figue mi-raisin sur le développement de l'économie du pays. Dans un style qui ne fâche pas, le rapport souligne d'emblée que l'Algérie s'en est tirée à bon compte en 2022 grâce aux revenus des exportations des hydrocarbures. La production d'hydrocarbures et les recettes d'exportation continuent d'occuper une place centrale dans l'économie algérienne, souligne la même source.

Et, c'est le redressement soutenu de la production d'hydrocarbures qui a contribué à la reprise de l'économie. Par les chiffres, le secteur pétrolier et gazier a représenté 19% du produit intérieur brut (PIB), 93% des exportations de marchandises et 38% des recettes budgétaires entre 2016 et 2021. Mais, le rapport de la BM reconnaît qu'il y a une activité hors hydrocarbures qui a bénéficié d'un redressement de la production dans l'agriculture ainsi que dans les industries manufacturières et le secteur des services.

Les exportations hors hydrocarbures étaient passées de 1,7 milliard de dollars en 2019 à 7 milliards en 2022, avec l'objectif d'atteindre la barre des 10 milliards de dollars, mais cela aurait été insignifiant sans les recettes tirées des exportations des hydrocarbures. Ajoutant que malgré le faible niveau des investissements intérieurs et des politiques d'importation plus strictes, les importations de marchandises ont augmenté de 7,4% en 2022, à la suite de la hausse des cours mondiaux

des matières premières. Ce qui n'a pas empêché les réserves internationales d'augmenter à un niveau de 61,7 milliards de dollars à la fin de 2022, soit de quoi couvrir environ 16,3 mois d'importations de biens et de services.

L'Algérie a progressé sur le plan du développement économique et humain, relève le rapport de la BM, précisant que le pays a pratiquement apuré sa dette multilatérale en 2008, investi dans des projets d'infrastructures propices à la croissance économique et mis en place des politiques sociales à caractère redistributif qui ont contribué à faire reculer la pauvreté et à fortement améliorer les indicateurs de développement humain. Cela a été possible à la faveur du boom des hydrocarbures enregistré au cours des deux dernières décennies. Le rapport de la BM accommode son constat en soulignant que l'Algérie aspire à diversifier son économie afin d'élargir ses sources de revenus et améliorer les perspectives d'emploi, en particulier pour les jeunes, touchés par le chômage.

Dans ce sens, le rapport relève que depuis 2020, le gouvernement a pris des mesures pour stimuler les investissements étrangers et nationaux, dont la nouvelle loi sur les hydrocarbures, nouvelle législation sur l'investissement et nouvelles lois sur la monnaie et le crédit ainsi que sur les partenariats public privé, sans donner ni bilan ni perspectives de ces actions. Assez tôt pour le faire, ou parce qu'il n'y a pour le moment aucun retour d'écho dans le sillage de ces mesures ?

## Production pharmaceutique

### Appel à la promotion de partenariats africains fructueux

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, lors de sa participation à la 22e édition du forum pharmaceutique international (FPI) tenue à Dakar (Sénégal), à l'impérative promotion de partenariat africains fructueux à travers l'implication des opérateurs économiques, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la 22e édition du FPI à Dakar, tenue vendredi dernier, le ministre a affirmé que son département ministériel «œuvre à l'établissement d'un partenariat exceptionnel, global et ouvert sur le continent africain, à travers lequel elle tend à créer l'investissement, à développer les capacités de production et à préserver les pos-

dans le continent, et ce, à travers l'adoption de plusieurs démarches, à l'instar de la création de pôles industriels régionaux spécialisés en fonction de la gamme des produits en vue d'améliorer l'exploitation du tissu industriel africain.

Il s'agit également du développement commun des médicaments entre les différents producteurs, particulièrement les médicaments destinés au traitement des maladies qui touchent le continent, en accordant la priorité à la production africaine afin de couvrir les besoins des marchés pharmaceutiques africains.

Dans son intervention, le président du Sénégal, Macky Sall a affirmé la nécessité de développer des projets communs entre les

entreprises pharmaceutiques du continent.

En visitant le stand de l'Algérie à l'exposition, M. Macky Sall a estimé que «la production pharmaceutique de l'Algérie est en progrès et en développement, appelant les entreprises algériennes à établir des partenariats avec leurs partenaires sénégalaises et les pays de l'Afrique subsaharienne», ajoute la même source.

La 22e édition du FPI a vu la présence du président sénégalais, de la ministre sénégalaise de la Santé et de l'Action sociale, Marie Ngom Ndiaye, outre des acteurs pharmaceutiques et des représentants d'organismes, d'institutions gouvernementales et d'organisations issus de tous les pays participant à l'événement.

## Produits alimentaires

### Plaidoyer pour des licences d'exportation



M. Aziza

**A**li Bey Nasri, président de l'Anexal (Association nationale des exportateurs algériens), a plaidé hier lors de son passage au Forum d'El Moudjahid, pour l'octroi de licences d'exportation pour certains produits alimentaires qui sont aujourd'hui sur la liste des produits interdits à l'export.

Pour rappel, les pouvoirs publics, à leur tête le ministère du Commerce, avaient durant ces dernières années interdit l'exportation de 10 produits alimentaires de large consommation.

La liste comprend les œufs frais, la pomme de terre, l'ail, les légumes secs (haricot, lentilles, pois chiche), semoule de froment (blé) et de l'orge, farine de froment (blé), sucre, huile de soja, pâtes alimentaires et enfin double et triple concentré de tomate. Le président de l'Anexal n'est pas contre cette mesure, mais se dit plutôt pour la mise en place d'un système de licences au lieu de cette interdiction directe, en recommandant l'octroi de licences d'exportation pour les produits ayant un excédent, citant à titre d'exemple les pâtes alimentaires et l'ail qui ont connu une surproduction cette année. L'invité du Forum d'El Moudjahid défend sa proposition en affirmant que cette licence d'exportation permettra de libérer certains produits en surplus, dont une quantité a été déjà stockée pour la consommation locale. Il explique que ces licences doivent obéir à des conditions et des règles bien définies. Il cite à tire d'exemple les pâtes alimentaires qui ont connu une surproduction précisant que les services de l'Office algérien interprofessionnel des céréales

(OACI) peuvent ainsi élaborer une facture de vente non subventionnée au profit des exportateurs. Et de souligner qu' « on n'a rien à craindre puisqu'il y a une transparence et la possibilité de vérifier les pâtes destinées à l'exportation auprès des services des douanes ». M. Ali Bey Nasri a précisé qu'on peut gagner à travers l'exportation de produits alimentaires en surproduction, en citant le cas du sucre. « Nous avons gagné 400 millions de dollars dans le sucre en 2021, dans le cadre des exportations et on pourra gagner jusqu'à 600 à 700 millions de dollars, si on exporte l'excédent de l'huile, des pâtes alimentaires et de sucre », dit-il. Le président de l'Anexal a affirmé par ailleurs que les facilités accordées par l'Etat et le soutien direct du président de la République à la filière de l'exportation a permis d'atteindre les objectifs tracés au préalable.

Il rappelle que la valeur des exportations nationales hors hydrocarbures a dépassé les 6 milliards de dollars durant l'année 2022. On pourra, dit-il, augmenter les recettes de nos exportations hors hydrocarbures en 2023, conformément aux directives du président de la République avec l'objectif d'atteindre 13 milliards de dollars. Le conférencier s'est montré optimiste pour l'avenir de l'exportation en Algérie, notamment avec l'ouverture très prochainement des filiales des banques algériennes à l'étranger, au Niger, en Mauritanie et au Sénégal. Sans oublier l'effort consenti dans le domaine de la logistique et le transport. Il souligne que « nous avons actuellement 1.629 exportateurs, tout en précisant que 10 d'entre eux assurent 80% des exportations ».

## Tebboune

### « La numérisation est un enjeu majeur »

**L**e président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi à Alger la cérémonie d'ouverture du séminaire national sur la sécurité cyberspace intitulé: "Stratégie nationale de sécurité cyberspace: pour une Algérie cyber-résiliente", organisée par le ministère de la Défense nationale.

Le président de la République a été accueilli à l'entame de la cérémonie, abritée par le Cercle national de l'Armée à Beni Messous, par le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chaneigha, où une formation militaire lui a rendu les honneurs.

Dans son allocution d'ouverture, le Président Tebboune a affirmé que "les exigences de la sécurité nationale avec ses dimensions politique, militaire, économique, sociétale, voire technologique, requièrent le développement d'une stratégie nationale inclusive dans le domaine du numérique". Une stratégie, a-t-il souligné, devant "allier prospective et prévention des menaces et des vulnérabilités dans le cyberspace, et la protection des systèmes et des données,

ainsi que la promotion d'une culture numérique citoyenne et nationale reposant sur la sensibilisation continue et la veille stratégique dans toutes les institutions". Relevant que "l'importance de la sécurité cyberspace s'accroît parallèlement à l'orientation consciente et ambitieuse de l'Etat à opérer un saut qualitatif en matière de gestion des affaires publiques à travers le développement d'une stratégie réfléchie de numérisation", le président de la République a indiqué que "c'est, là, un choix rationnel et souverain qui émane de notre conviction collective que la réalisation de l'élan de développement escompté est tributaire de la rationalisation de la gouvernance, de l'amélioration de la qualité de performance des institutions, la valorisation des capacités et la mobilisation de toutes les ressources permettant de hisser l'Algérie nouvelle au rang des pays développés". "La numérisation est un enjeu majeur pour la moralisation des affaires publiques, la lutte contre la corruption et le développement d'un nouveau système de gouvernance visant à servir le pays et les citoyens et à réaliser l'intérêt général", a-t-il souligné.

Au terme de son allocution, le président de la République a appelé les différents intervenants à "faire montre de responsabilité et d'esprit d'entraide dans ce domaine sensible et délicat qui exige davantage d'efforts, chacun en ce qui le concerne, pour contribuer à la sécurisation des systèmes d'information nationaux". Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Chef d'Etat-Major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chaneigha a félicité le président de la République "pour la grande victoire diplomatique réalisée par l'Algérie, élue avec une majorité écrasante en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité onusien". Le Général d'Armée a affirmé que "l'Algérie est parfaitement consciente de l'importance de la sécurité cyberspace, devenue une nécessité impérieuse pour faire face à toutes les menaces ciblant les systèmes sensibles et vitaux de l'Etat".

Il a salué en outre "l'intérêt accordé par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à la mission de préservation de la sécurité des systèmes d'information nationaux tant publics que privés".

Raina Raïkoum

Amine Bouali

**L**es citoyens algériens ont tendance à tenir pour responsables leurs gouvernements de tous les maux dont souffre leur pays, mais ils occultent volontiers leur part de responsabilité. Il est vrai que la responsabilité des seconds nommés est déterminante car ils sont censés tracer le chemin et montrer l'exemple à suivre aux premiers. Mais est-ce que nous autres citoyens lambda, citoyens de base, sommes toujours irréprochables, accomplissons toujours notre devoir et prenons bien soin de notre pays ? Cette interrogation, formulée de cette manière directe, peut paraître biaisée et même injuste, car la marge de manœuvre dont dispose un citoyen ordinaire pour influer positivement sur une situation de nature globale et complexe est limitée, mais elle n'est jamais égale à zéro ni sans effets : tous les petits efforts solitaires qui vont dans le sens du bien commun, une fois additionnés, sont capables de déplacer des montagnes, peuvent

**Est-ce que nous prenons bien soin de notre pays ?**

transformer à la longue une société, cimenter une nation autour d'un grand dessein collectif. Oui, posons-nous franchement la question : est-ce que nous prenons bien soin de notre patrie, est-ce

que nous l'aimons vraiment et est-ce que nous veillerons sur elle quoi qu'il arrive ? Récemment, quelqu'un nous a confié qu'au moment du retour d'un pique-nique en bord de mer avec des amis, et parce qu'il tenait à ramasser les restes du repas qu'ils venaient de consommer, avec l'intention de les jeter plus tard dans la poubelle la plus proche, il eut droit à cette remarque cynique de la part d'un de ses compagnons d'excursion qui piaffait d'impatience : « Stp, laisse cet endroit aussi sale que tu l'as trouvé ! Imaginons le champ des possibles et les perspectives que ce dernier aurait ouverts s'il lui avait dit plutôt (en même temps que des millions et des millions d'Algériens) : « Oui, rendons cet endroit beaucoup plus propre que nous l'avons trouvé ! »

## Statut de l'auto-entrepreneur

### Sept domaines d'activité éligibles

**L**a liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur comprend sept domaines d'activités exercées à titre individuel, fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) N37 dans lequel deux autres textes portant sur l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur ainsi que la carte de l'auto-entrepreneur ont été publiés. Il s'agit du décret exécutif n° 23-197, signé le 25 mai dernier par le Premier ministre, M. Aimene Benabderrahmane, fixant la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur. En vertu de ce décret, la liste des activités est organisée en sept (7) domaines d'activités, qui comprend le domaine du conseil, l'expertise et de la formation, le secteur des services numériques et activités connexes, les prestations à domicile, les services à la personne, les services de loisirs et de récréation, les services aux entreprises, ainsi que les

services culturels, de communication et d'audiovisuel.

Sont exclues de la liste de ces activités, les professions libérales, les professions et les activités réglementées et artisanales, est-il mentionné dans ce texte qui précise que pour chaque activité, un code numérique est attribué. Ainsi, la personne effectuant son inscription au registre national de l'auto-entrepreneur est tenue d'utiliser, obligatoirement, la liste des activités de référence, stipule le décret ajoutant que cette liste est fixée et mise à jour par arrêté du ministre chargé des start-up après avis du comité des activités de l'auto-entrepreneur. Le comité chargé des activités de l'auto-entrepreneur est présidé par le ministre chargé des start-up ou son représentant et compte parmi ses membres des représentants de plusieurs départements ministériels et deux experts du domaine de l'entrepreneuriat et en nouvelles technologies et en numérisation. La personne intéressée par le statut de

l'auto-entrepreneur, de nationalité algérienne ou un étranger résidant, est soumise à effectuer une inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, tenu par l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, un registre interopérable avec les autres institutions concernées, notamment les services fiscaux et l'organisme de la sécurité sociale des non-salariés. Après acceptation de son inscription, il est délivré à l'auto-entrepreneur une carte d'auto-entrepreneur portant un numéro d'immatriculation «national et unique». S'agissant de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, désignée sous le sigle «ANAE» par le décret exécutif n° 23-196 du 25 mai 2023, elle est chargée, notamment de mettre en place le registre national de l'auto-entrepreneur, d'accompagner et de suivre les activités de l'auto-entrepreneur, ainsi que de délivrer la carte de l'auto-entrepreneur valable pour une durée de 5 ans et dont le modèle a été fixé par le décret exécutif n° 23-198.

## COMMUNICATION

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TIARET**

**DAIRA D'AIN DHEB**

**COMMUNE DE CHEHAIMA**

**NIF : 0984.1436.5120331**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert n° 02/2023 paru dans les journaux 21/05/2023 et le 16/05/2023 LE QUOTIDIEN D'ORAN.

au projet: **RENOVATION DU REJET PRINCIPALE D'ASSAINISSEMENT COTE EST (ER TRANCHE 1)**

Qu'à l'issae du jugement des offres, le marché a été attribué provisoirement selon le tableau suivant :

INTITULE DU MARCHÉ	L'ENTREPRISE	MONTANT	LA NOTE	DELAI	N° NIF	CRITERES DU CHOIX
RENOVATION DU REJET PRINCIPALE D'ASSAINISSEMENT COTE EST (1 ER TRANCHE)	Nougale benissa	15.180.975.00 DA	75	02 mois	183381300107113	Moins disant

Ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de chehaima dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution conformément à l'article 82 du Présidentiel no 15/247 du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**CHEHAIMA LE 31/05/2023**  
Le chargé de la gestion de la commune

ANEPE N° 2331005478 Le Quotidien d'Oran 08/06/2023

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
COMMISSION NATIONALE DES ŒUVRES SOCIALES DES TRAVAILLEURS DE L'EDUCATION  
COMMISSION DE LA WILAYA DE MASCARA  
Adresse : Rue Boumeslout Mokhtar Sidi Mouffok -Mascara  
Tel/ Fax : 045.71.87.05

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
(N° : 01 / 2023)

La commission des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation de la wilaya de mascara lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour le choix d'agences de tourismes et voyages / agences immobilières, pour l'organisation de camps de vacances pour l'été 2023 au profit des travailleurs et retraités de l'éducation nationale de la wilaya de mascara, dans des appartements équipés (selon le cahier des charges), des villes côtières suivantes :

- Wilaya de Tlemcen.
- Wilaya d'Ain Temouchent.
- Wilaya de Mostaganem.
- Wilaya de Bejaia.
- Wilaya de Jijel.

La commission invite les agences désirantes participé à cet appel d'offre de se rapprocher du siège de la commission sis rue Boumeslout Mokhtar Sidi Mouffok - Mascara , pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de mille dinars ( 1000,00 DA ).

Le délai de remise des offres est fixé à 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date limite de remise des offres est fixé à 12h:00 mn du dernier jour de la date limite de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera le même jour de la date limite de remise des offres, à 13h:00 mn au siège de la commission, rue Boumeslout Mokhtar Sidi Mouffok -Mascara.

**Cet avis est considéré comme invitation à toutes agences soumissionnaires pour assister à l'ouverture publique des plis.**

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION**  
ANEPE N° 233100334 Le Quotidien d'Oran 08/06/2023

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**وزارة السكن و العمران و المدينة**  
**ديوان الترقية و التسيير العقاري لوهران**  
**دارة التحكم في إنجاز المشاريع**  
**المديرية العامة**

## Avis d'Attribution Provisoire du Marché De l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/2023

**NIF : 0999 310 104 213 29**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de la gestion immobilière d'Oran, 08 Place Boudali Hasni Sidi Houari, Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/2023 paru aux journaux El Djoumhouria le 02/04/2023 et le Quotidien d'Oran le 06/04/2023, relatif à la réalisation d'un lycée type 1000 places au niveau du site 1201 logements LPL à Bir El Djir , Commune de Bir El Djir (Cites D'habitat intégrées programme national 2017), qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise citée ci-après:

PROJET	Entreprise Retenue	Note de l'offre technique obtenue	Montant de l'offre financière initiale en DA/TTC	Montant de l'offre financière après correction en DA/TTC	Délai de réalisation selon le CDC	Observation
Réalisation d'un lycée type 1000 places au niveau du site 1201 logements LPL à Bir El Djir, Commune de Bir El Djir (Cites D'habitat intégrées programme national 2017)	ETB/TCE OULD KADA KADA NIF : 172310700499174 Siege du social à : Rue 1 <sup>er</sup> Mai N° 07 Local N° 02 Béthioua - Oran	66 Pts	Tranche ferme : 315 394 751.50 Tranche conditionnelle 69 536 460.00 Total : 384 931 211.50	Tranche ferme : 315 394 751.50 Tranche conditionnelle 69 536 460.00 Total : 384 931 211.50	18 Mois	Offre de l'entreprise la plus avantageuse, pré-qualifiée techniquement et moins disante financièrement

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'ORAN -Adresse 08 Place Boudali Hasni -SIDI EL HOUARI- ORAN. (03) Wilaya ORAN dans un délai de trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission Sectorielle des marchés (MHUV) dans un délai de Quinze (15) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième (10ème) jours, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

ANEPE N° 2331005310 Le Quotidien d'Oran 08/06/2023

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE**  
**WILAYA DE TLEMCEN**  
**DAIRA DE MANSOURAH**  
**COMMUNE DE BENI MESTER**  
**MATRICULE FISCAL : 098513029058908**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

**Un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale est lancé concernant la réalisation du projet suivant:**

- Aménagement de Eloukda et Ouerour à Zelboune.

Toutes les entreprises publiques ou privées ayant la catégorie II au plus «Activité principal bâtiment ou travaux public » sont invités à retirer le cahier des charges au près de l'APC Beni Mester contre le paiement de 5000DA.

Les offres au quelles seront jointes des pièces exigées doivent parvenir sous trois plis anonyme et porter la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et le nom du projet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours, à partir de la date de parution de présent avis dans les quotidiens (dernier jour jusqu'à 13h :45).

Les entreprises et les sociétés sont tenues de fournir le dossier suivant :

**Dossier de candidature :**

- \* Déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- \* Déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- \* Moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés (déclaration annuel).
- \* Registre de commerce photocopie.
- \* Certificat de qualification photocopie (Activité principal bâtiment ou travaux public catégorie II au plus).
- \* Extrait de rôle ne passe pas 03 mois
- \* Carte d'immatriculation fiscale.
- \* Pièces fiscales et parafiscales (mise à jour, CNAS, CASNOS et CACOBATPH).
- \* Capacités financières: moyens financiers justifiées par les bilans des trois dernières années (2019-2020-2021ou 2022 selon le cas) visé par les services des impôts.
- \* La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (cartes grises, factures d'achat, PV d'expertise de justice, ou marché de location notarié).
- \* Les attestations de bonne exécution de projets similaires.
- \* Statuts et leurs modificatifs (pour les sociétés, EURL, SARL ou groupement d'entreprises).
- \* Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine.

**Offre Technique :**

- La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Le cahier des charges remplis, cacheté et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté»
- Mémoire technique justificatif (tous les renseignements et les capacités sont cité)
- Un planning de réalisation des travaux.
- PV de visite de site.

**C- Offre Financier :**

- La lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée par le co-contractant.
- Devise quantitatif et estimatif remplie, signée, cachetée par le co-contractant.
- Le bordereau des prix unitaires remplie, signée, cachetée par le co-contractant.

L'ouverture des plis se fera le dernier jour de la réception des offres à 14h00 min au siège de l'APC. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours (90jours+ la durée de préparation des offres) et ils sont invités à la séance d'ouverture des plis

**Le Président de l'Assemblée Populaire Communal**

ANEPE N° 2331005195 Le Quotidien d'Oran 08/06/2023

# Les walis de la République

**Entre l'autorité des uns et l'autoritarisme des autres !**

**Vous devriez vous libérer du réflexe de l'hésitation, prendre des initiatives et faire preuve d'audace ; cet esprit doit prévaloir en cette période où nous affrontons beaucoup de défis relatifs à des projets stratégiques comme les sécurités énergétique, alimentaire et financière.**



**Par Cherif Ali**

**V**ous devriez imposer votre autorité sans autoritarisme, avec des méthodes civilisées ! L'opérateur économique est un complice de route, pas un adversaire ! Telles sont les orientations maintenues fois réitérées aux walis de la République par le Président Tebboune excédé, peut-être, par les agissements d'un certain nombre d'entre eux. Ils sont souvent accusés de se donner en spectacle et d'abuser de leur pouvoir devant les caméras de télévision.

## **Et les exemples de ces walis atypiques sont légion :**

On se rappelle encore de ce wali qui s'était retrouvé au cœur d'une autre grosse polémique à la suite de son attitude jugée « hautaine et méprisante » à l'égard d'une institutrice qui se plaignait du manque de moyens dont souffrait son établissement. L'intéressée, avait essayé les foudres du wali après lui avoir fait remarquer que les pupitres des élèves « dataient de l'époque coloniale » !

Un autre wali s'en est pris à des entrepreneurs locaux, défiant même l'un d'entre eux en son absence en ces termes : « Honte à lui ! S'il était un homme, il serait venu nous affronter ! ». Quatre jours plus tard, c'est au tour d'un autre wali de créer la polémique en sermonnant un directeur d'école dont l'établissement n'est pas connecté à Internet.

Il faut dire aussi que lors de leurs visites d'inspection, certains walis se font tour à tour ingénieurs, médecins, agronomes ou informaticiens, selon les circonstances, et distribuent ordres et recommandations dans des domaines qu'ils ne maîtrisent parfois pas du tout.

**C**omme ce wali qui s'interrogeait sur de la situation d'un enfant qui avait été opéré pour une fracture à la jambe ; substituant aux médecins qui avaient pris l'enfant en charge et au chirurgien qui l'avait opéré avec succès, il avait ordonné l'évacuation du jeune patient vers une autre structure médicale alors que son cas ne présentait aucune urgence et ne nécessitait aucune prise en charge particulière !

Tous ces faits nous ramènent aux premières années de la présidence d'Abdelaziz Bouteflika qui ne se privait pas d'humilier ministres, walis et hauts responsables devant les caméras de télévision. Beaucoup de walis ont, semble-t-il, pris exemple sur lui, passant leurs nerfs sur les chefs de chantier ou les maires pour se mettre en lumière et obtenir des promotions, voire des postes ministériels.

Ceci étant dit, on imagine parfois la carrière des walis comme une vie reposante et douillette de hauts fonctionnaires jouissant des ors de la République, dans un confortable ennui.

## **On a tort et ce, pour plusieurs raisons :**

D'abord parce que les walis sont en première ligne pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat au niveau local, notamment pour le maintien de l'ordre public ; dans ce domaine toute faute peut entraîner une révocation immédiate par le pouvoir politique.

**E**nsuite parce que la pression politique sur les walis s'est accentuée avec le temps, ils doivent composer avec une sphère politique locale dont les impératifs ne recoupent pas toujours parfaitement, avec ceux de l'administration dont le wali incarne l'autorité.

Enfin parce que le représentant de l'Etat épousant les évolutions de cette dernière, s'impose avec le temps une dimension plus managériale de son action, une obligation de résul-

tats et de rendre des comptes à l'autorité politique, voire à la population, le tout avec des ressources de plus en plus limitées.

Il faut savoir aussi que la nomination des walis n'obéit pas à des principes fixes. D'ailleurs il n'existe nulle part et, a fortiori, dans la fonction publique, un profil de carrière-type, contrairement à l'entreprise où l'actionnaire principal désigne son dirigeant, ce qui n'a en soi rien de scandaleux.

**M**ais, pour couper court à toute spéulation, on met en avant le principe du pouvoir discrétionnaire qui échoit à l'autorité investie du pouvoir de nomination ; celle-ci n'a pas à justifier son choix. Dans le communiqué qui est rendu public, il n'est jamais expliqué, ni le choix ayant présidé à la désignation, ni le motif justifiant la mutation, encore moins la nature des griefs prévalant à la cessation de fonctions des walis.

## **Et le limogeage du wali de Blida en est la parfaite illustration.**

Quel serait, alors, le profil du wali idéal ? Un journaliste s'est interrogé dans ce sens : « N'a-t-on pas dans nos escarcelles des grands corps d'Etat des walis à même d'égaler dans la créativité œuvrière, ceux ayant marqué les annales françaises tels Berthelot de Rambutteau, qui est à l'origine du projet de la grande avenue des Champs-Elysées, ou Eugène Hausmann promoteur de la chaussée et des trottoirs de Paris ? »

En réponse, il a cité l'exemple du gouverneur d'Alger, Chérif Rahmani, qui a osé « consacrer au moins une route centrale dédiée éternellement aux piétons. »

Il faut dire cependant que la piétonnière, car c'est de cela qu'il s'agit, n'a pas résisté longtemps aux tenants du marché informel et qu'elle a fini, au grand dam de ses usagers, par reprendre sa vocation initiale : la circulation automobile.

Dans ce registre des walis ayant marqué leur passage, il est permis de citer, à titre non exhaustif et pour l'histoire :

\* Madoui Abdelaziz pour sa mise en œuvre du programme spécial dans la wilaya de Saïda notamment.

\* Ghazi Ahmed à qui on doit les pénétrantes résultant des études du Comedor.

\* Khatib Djelloul et son programme ambitieux « Oran 2025 ».

\* Aktouf Rachid qui a pris à cœur la reconstruction de Chlef de l'après-séisme et aussi pilote à ses heures.

Au registre des souvenirs, outre le regretté wali de Tissemsilt, Bellal, victime du terrorisme, il faut se remémorer, également, les 15 premiers préfets d'Algérie, Abdellah Fadhel, Abderrezak Bouhara, Slimane Hoffman, Souiyah et tous ceux qui, comme eux, ne sont plus de ce monde mais qui ont laissé des marques indélébiles, de celles des bâtisseurs, à une époque où le pays ne disposait pas des moyens et des budgets d'aujourd'hui !

Comment ne pas avoir une pensée particulière pour Chaâbane Aït Abderrahim, truculent wali d'Alger, qui avait animé une émission, en direct s'il vous plaît, sur les ondes de la radio nationale, qui a rencontré un succès certain auprès des administrés et qui a permis le règlement de pas mal de problèmes en souffrance.

**U**ne idée à reprendre si l'on prétend prendre en charge la réforme du service public, donner un sens à ce même service public, privilégier l'écoute, renforcer la proximité, travailler avec les associations et, partant, mettre en avant cette démocratie participative tant louée ! Aujourd'hui, force est d'admettre qu'on est loin des walis quatre étoiles dont faisaient partie Baghdadi Laalaouna, Khelifa Bendjedid ou Merazi Rachid,

pour ne citer que ceux-là. Ce dernier d'ailleurs a eu cette très belle formule pour définir la fonction : « Le wali en Algérie est un homme de lumière dans ce qu'il fait d'anecdotique et un homme de l'ombre dans ce qu'il fait d'important. »

Pour l'heure, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement territorial, Brahim Merad, devrait dorénavant assigner aux walis des « objectifs » et les évaluer sur la base d'une feuille de route loin des subventions d'équilibre octroyées jusqu'à très généreusement par les pouvoirs publics. Il faudrait pour cela, que les walis, crise oblige, aillent chercher de l'argent pour investir et créer de l'emploi localement. En un mot, se transformer en « managers » pour faire fonctionner les collectivités locales comme de véritables entreprises !

**L**a tâche n'est pas insurmontable, elle passe par un choix judicieux des hommes une réforme audacieuse des finances et de la fiscalité locale ce qui conférerait aux édiles plus de pouvoirs en matière de foncier et de recouvrement d'impôts locaux et du code communal et de la wilaya, sachant que pour ce dernier texte, l'administration centrale du ministère de l'intérieur s'attèle à mettre la dernière touche.

Et dans la foulée, pourquoi ne pas penser à nommer des « walis délégués à la sécurité » pour se consacrer entièrement aux affaires de sécurité et de drogue, ce fléau qui fait des ravages dans nos contrées.

Et dans les 14 wilayas côtières du pays, désigner des « walis-maritimes » avec comme missions essentielles la préservation du littoral, l'expansion de l'économie touristique et la lutte contre la Harga !

**C**eci étant dit et malgré une rente importante, nos walis continuent à gérer le quotidien par des méthodes qui se caractérisent par un sérieux déficit de communication, malgré les exhortations du président de la République, qui aimeraient les voir investir le terrain en managers du développement, en médiateurs de la République et, surtout, se rapprocher de la population tout le temps et non pas le temps d'une visite officielle.

A tous les niveaux de la chaîne, tout le monde se couvre ; chacun agit avec l'idée de se prémunir en cas de pépin ! Résultat, une forme de fébrilité s'est emparée notamment des walis. Personne ne veut risquer d'être identifié à l'origine d'une faute. Il n'est pas exclu que de nouveaux walis soient ainsi désignés en remplacement d'une cohorte d'entre ceux qui ont failli et ainsi prendraient la porte !

Traditionnellement, les walis changent de wilayas tous les 5 ans en moyenne. L'idée est d'empêcher qu'ils ne s'attachent trop aux intérêts de leur région ou créent des liens trop proches avec les notables ou les hommes d'affaires locaux.

**S**i mouvement il y aura, personne ne se prive, en fonction de sa propre analyse, de citer tel ou tel cas d'abus, de favoritisme, même si cela peut relever parfois du domaine anecdotique. Ce qui est sûr, c'est qu'il provoquerait des disponibilités et des ouvertures de carrière en chaîne et introduirait de la souplesse et créerait une nouvelle dynamique dans la sphère où il est opéré. Une remarque toutefois concernant des secrétaires généraux de wilayas qui sont promus walis au bout de 15 à 18 années de fonctions. A l'usage donc !

Alors qu'en stagnant dans leurs postes durant toute cette période, ils ont largement démontré, à l'insu de leur plein gré comme dirait l'autre, qu'ils n'étaient pas éligibles à cette fonction !

Sur un autre plan, s'il est bon de « diversifier » les origines dans la nomination des walis, cer-

tais d'entre eux n'ont aucune culture du corps faute, d'avoir effectué des « aller retour » entre l'administration centrale et locale. En plus, l'acclimatation se faisait plutôt chez les chefs de daïras. Après cette formation sur le tas qui durait un certain temps, le concerné était promu wali.

**D**e puis, les nominations de personnalités venues de l'extérieur ont troublé cet ordre, notamment dans les années 1990.

Et la greffe n'a pas pris. Tout comme l'ascenseur pris par certains walis promus ministres puis rétrogradés walis avec statut de ministres. Une incongruité bien algérienne !

Il faut admettre toutefois que les walis ne sont pas réellement dotés des pouvoirs exorbitants qu'on leur prête :

La première limite, a précisé quelqu'un, se trouve au niveau de la conception - même de la fonction : leur action est noyée dans une multitude de tâches qui gêvent leurs capacités de réflexion et de planification. Des avaloirs bouchés aux ordures ménagères, en passant par la voierie, leur énergie se consume dans des missions censées être accomplies par les APC et les services spécialisés. À force de s'occuper de tout, le wali donne parfois l'impression de ne s'occuper de rien... comme il se doit.

**L**a seconde tient à l'interventionnisme étouffant des administrations centrales à travers un fatras de circulaires et de messages qui entravent leurs actions en compliquant les procédures. Prenons l'exemple de la capacité du wali à affecter des terrains pour l'investissement. Depuis l'été 2011, les wilayas ont attribué des dizaines de milliers d'hectares de terrains d'investissement. En cinq ans, peu de projets ont connu une avancée sur le terrain et un nombre insignifiant a été achevé et mis en exploitation.

**D**ailleurs, l'explication vient des walis eux-mêmes : complexité des procédures administratives dont les solutions dépendent des multiples intervenants aux niveaux central et local. En résumé, si le wali affecte les terrains, le reste des procédures lui échappe dans une large mesure.

Les walis sont « ciblés » : est-ce à dire qu'ils vont porter le chapeau, alors que les APC qui ont pourtant bénéficié d'une formation appropriée, de l'augmentation de leurs salaires et de l'apport non négligeable de plus de 5 000 cadres entre ingénieurs et architectes vont se tirer indemnes du désastre du développement local ?

**O**n leur reproche leur absence de réactivité concernant notamment les attributions de logements sociaux et le retard dans l'exécution dans les opérations de développement local ! On leur aussi fixé un cap : créer de la richesse et de l'emploi ! Certains d'entre eux n'ont pas caché leurs inquiétudes en affirmant : On ne peut pas réussir en 3 ans ce que nos prédecesseurs n'ont pas réalisé en 50 ans. Pour faire adhérer, massivement, la population à la démarche du gouvernement et cap fixé par le gouvernement, l'implication des élus est indispensable ; or, ces derniers, pluripartisme oblige, ne sont pas toujours en phase avec l'exécutif de wilaya, et de ce fait, l'objectif recherché devient, quasiment, impossible.

**P**our les plus anciens qui échapperont au « mendjel », c'est clair, ils vont jouer la montre en attendant la prochaine rotation qui, par devers eux, viendra compliquer davantage leur vie de famille. Ils assureront le service minimum et se contenteront de prendre la pose à côté des ministres en visite dans leur wilaya.

Quant à ceux nouvellement promus, ils vont essayer de se décarasser au mieux, apprendre à gérer tous les risques et surtout soigner leur communication, en évitant autant se faire que peu « les micros baladeurs » et d'éviter le buzz contre-productif !

# L'Emir Abdelkader mérite-t-il une place sur les cimes du Murdjadjo ?



Par Mazouzi Mohamed\*

**E**n effet, 180 années plus tard, et même bien avant, le père Bugeaud était déjà maudit lui et ses commanditaires. En 2020, dans son propre pays, cette France accoutumée à tisser son Roman national à coup de mystifications savamment entretenues, on pense déjà le rayer des manuels scolaires, déboulonner ses statues et débaptiser les avenues, boulevards, ruelles et places qui portent son nom. Quant à l'Emir, son aura et son prestige n'ont pas cessé de s'affirmer à travers le monde entier. A peine une année après que le Président Emmanuel Macron ait déclaré que la Nation algérienne n'avait jamais existé, la réduisant à une «rente mémorielle entretenue par un système politico-militaire ; lors de sa visite à Oran en 2022 on lui fera quand même entamer une virée délirante sur des «Lieux emblématiques» qui ne sont rien d'autre selon les médias français que «Disco Maghreb» et «La Chapelle de la Vierge Marie» à Santa Cruz.

On aurait voulu qu'à proximité de ces «Haltes emblématiques», se dresseraient des symboles nationaux qui représentent et honorent notre mémoire collective en squattant ces lieux évocateurs d'une époque d'asservissement qui glorifiaient davantage la présence de l'occupant.

Je ne trouve ni suspect ni incongru que l'Algérie décide de choisir les «Lieux emblématiques» qui correspondent à son Histoire et je trouve plutôt étrange que sur ces hauteurs superbes du Murdjadjo il n'y ait absolument rien qui évoque notre identité hormis le Marabout de Sidi Abdelkader Moul El Meïda que l'on ne peut d'ailleurs distinguer qu'une fois arrivé sur place.

Avant d'accoster sur les rives de la Cité Phocéenne, on peut voir de très loin le Monument Préféré des Français suspendu entre le ciel et la mer, une statue de la Vierge Marie «Notre-Dame-de-la-Garde», une statue qui surplombe majestueusement la Baie de Marseille, perchée à 157 mètres d'altitude, surnommée affectueusement «la Bonne Mère» par les Phocéens. Tout ça pour dire qu'il y a toujours quelque chose d'ostentatoirement symbolique à garder, à regarder et forcément à sauvegarder. De retour sur Oran, et de très loin, on voit ce splendide Murdjadjo exposer fièrement des Monuments qui font la fierté de ceux qui les ont érigés même si accessoirement nous autres autochtones les utilisons pour des pique-niques et des selfies.

Parmi ces monuments qui dominent la baie d'Oran, on voit quasiment et superbement léviter une autre Vierge Marie, mais cette fois-ci oranaise, plus visible que celle de Marseille, car l'algérienne est perchée à 300 mètres d'altitude. Depuis son inauguration, il y a plus d'un siècle et demi, «Notre-Dame du Salut» est affectueusement appelée aussi «la vierge de l'Oranie».

La véritable Vierge Marie ne dérange nullement les musulmans puisqu'on lui vole une vénération considérable pour autant que son symbole ne demeure ad vitam æternam rien d'autre qu'un gage de fraternité humaine. Il est utile de rappeler que l'Algérie n'hésitera pas en 2014 à participer au financement de la restauration de la Chambre. Le budget de ce projet financé par le diocèse avec le soutien des autorités algériennes et d'autres mécènes fut estimé à l'époque à 600 millions de dinars (soit environ six millions d'euros), aussi onéreux que la Statue de l'Emir qui suscite déjà des levées de boucliers mesquins et prévisibles. En 2008, l'Algérie classera la «Chambre» monument national.

**L**'Histoire, telle ces pouponnées russes (matriochkas), est truffée d'anecdotes emblématiques imbriquées les unes dans les autres, presque co-cassées s'il n'y avait pas constamment des drames qui déterminent à leur tour le cours de l'Histoire.

Les voies du Seigneur sont impénétrables. Sans le barbare Pélassier, «Notre Dame du Salut» n'aurait probablement jamais vu le jour. Pendant l'épidémie du choléra qui s'abattit sur Oran en 1849, il tancera l'Abbé Suchet, à l'époque vicaire général d'Oran, «Mais qu'est-ce que vous faites monsieur l'abbé, vous dormez ? Vous ne savez donc plus votre métier ? Foutez-moi une vierge là-haut sur la montagne, elle se chargera de jeter

*« Nous nous battons quand nous le jugerons convenable, tu sais que nous ne sommes pas des lâches... Vois-tu la vague se soulever quand l'oiseau l'effleure de son aile ? C'est l'image de ton passage en Afrique. »*

(L'Emir Abdelkader à Bugeaud - 1841)

le choléra à la mer. » Il fallait un monstre de cette trempe pour vociferer sans ambages sur la fatalité et son clergé. On remarquera au fil du temps que la grandeur de ces Généraux sanguinaires finira par s'effilocher pendant que la dignité de l'Emir s'affirmera en permanence. Drôles de coïncidences ! Notons que l'Abbé Suchet aura largement le temps d'apprécier la valeur de l'Emir, d'abord pendant la négociation d'échange des prisonniers en 1841 (première leçon de Droit humanitaire donné par l'Emir à ceux qui étaient venus nous civiliser) et ensuite quelques années plus tard lorsque l'Emir interviendra pour sauver 1500 chrétiens d'une mort certaine à Damas en 1860. L'Abbé Suchet écrira alors à l'Emir : «Votre glorieuse renommée s'était déjà répandue partout où votre nom était connu, mais ce que vous venez de faire pour nos chrétiens d'Orient, dont vous avez été la providence vivante, vous place désormais au rang des plus grands hommes de ce siècle et des plus généreux défenseurs de la justice et de l'humanité. »

Toutefois, on ne saura jamais si en 1849, à Oran, l'épidémie du choléra avait miraculeusement disparu, par égard pour la Vierge Marie ou par crainte du Général Pélassier, ce même païen tristement célèbre pour ses «Enfumades», abject et inhumain forfait qu'il avait accompli à peine quatre années auparavant en décimant une tribu entière, celle des Ouled Riah (1000 personnes, femmes, enfants et vieillards, ainsi que leur bétail).

Étrange civilisation qui a pu intégrer dans sa gloire des «Haltes emblématiques» aussi antinomiques et peu glorieuses. Tantôt on décime impitoyablement des tribus désarmées dans le Dahra, tantôt on «flanke» des Vierges sur les hauteurs du Murdjadjo pour sauver d'autres âmes. Le «Salut» n'est pas destiné à tout le monde. En effet le Général aura sans le moindre état d'âme l'indécence de dire suite à ce génocide commis à l'encontre des Ouled Riah : «La peau d'un seul de mes tambours avait plus de prix que la vie de tous ces misérables ». Son massacre n'avait pour autre but que d'affaiblir les glorieux mouvements insurrectionnels de la Nation algérienne, notamment la résistance du Cheikh Boumaza à propos duquel Saint-Arnaud dira : «Bou-Maza n'est pas un homme ordinaire. Il y a en lui une audace indomptable jointe à beaucoup d'intelligence, dans un cadre d'exaltation et de fanatisme», (cette tactique de la terre brûlée sera utilisée un siècle plus tard à l'encontre du FLN).

«Voir-tu la vague se soulever quand l'oiseau l'effleure de son aile ? C'est l'image de ton passage en Afrique», en effet les prophéties de l'Emir se sont réalisées, la statue du père Bugeaud qui était incontournable à Alger depuis 1852 finira par être déboulonnée le lendemain de l'indépendance afin d'y installer à sa place celle qui était la plus appropriée : la statue de l'Emir Abdelkader. Même Bugeaud y aurait consenti. N'avait-il pas eu l'honnêteté de reconnaître en l'Emir cet homme exceptionnel à propos duquel il dira «Abdelkader était un homme de génie... certainement l'une des plus grandes figures de notre époque... c'est un ennemi actif, intelligent et rapide, qui exerce sur les populations arabes le prestige que lui ont donné son génie et la grandeur de la cause qu'il défend ; c'est beaucoup plus qu'un prétendant ordinaire, c'est une espèce de prophète ; c'est l'espérance de tous les musulmans fervents». On trouvera invariablement le même témoignage élogieux chez tous ses ennemis. Le capitaine



de Saint-Hippolyte dira «L'Emir est un homme remarquable. Il est dans une situation morale qui est inconnue à l'Europe civilisée.»

Il ne s'agit pas dans cet article de faire l'éloge de notre cher Emir, il n'en a pas besoin et on serait obligé de compulsler une bibliographie dithyrambique encyclopédique pour lui rendre honneur. En 2020, lors du mouvement de contestation américaine Black Lives Matter, relayé à travers le monde, ces mémoires que l'on cherchait inlassablement à réconcilier deviendront aussitôt amères, terriblement hargneuses et vindicatives. On commencera à déboulonner partout dans le monde les statues de la honte, à déconstruire une vision tronquée de l'Histoire en substituant aux mythes qui alimentaient sa vanité des totems plus méritants. Le président Emmanuel Macron imitera alors le père Bugeaud quand ce dernier prit la défense du Général Pélassier : Assumer jusqu'au bout les conneries de l'histoire sinon il ne restera plus rien de mythique dans ce fouet «Roman national». Emmanuel Macron maintiendra mordicus que la France ne déboulonnera pas de statues et n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire. Le père Bugeaud peut dormir tranquille. Et avec lui Colbert, Fadherbe et tous les autres. Suite aux recommandations émises dans le Rapport sur «Les Questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie» que l'Historien Benjamin Stora remettra au Président Macron, on érigerà à Saint Amboise une sculpture en hommage à l'Emir et qui sera aussitôt vandalisée. L'Emir sera honoré partout ; une Place à Paris, une Statue à Mexico, un buste à Cuba, un autre buste au siège de la Croix-Rouge à Genève, une ville d'El-Kader dans l'Iowa aux Etats-Unis porte depuis 1846 son nom, ainsi que d'autres lieux au Maghreb.

Bien entendu, il se trouvera des Historiens, des intellectuels, des philosophes, des politiques voire des psychanalystes qui s'ingénieront à prêcher l'oubli, le pardon et une réconciliation mémorielle, chose qui s'avère hélas assez complexe car la mémoire des peuples s'enflamme de manière imprévisible (Mouvement de contestation américaine Black Lives Matter 2022, la Guerre russe-ukrainienne, des troubles en Afrique fomentés par l'ennemi d'hier, des provocations diverses ou des opérations de déstabilisation...). Bien entendu, il se trouvera aussi beaucoup d'Algériens qui traiteront l'Emir de tous les noms.

L'Emir aurait bien voulu nous éviter tous ces malentendus s'il avait choisi la voie de l'ascétisme et de la spiritualité. C'est ce qu'il confiera à Mgr Dupuch évêque d'Alger : «Je n'étais pas né pour être un guerrier. Il me semble que je n'aurais jamais dû l'avoir été, ne fût-ce qu'un seul jour. Et pourtant j'ai porté les armes toute ma vie. Que les desseins de la Providence sont mystérieux ! Ce ne fut que par un concours tout à fait imprévu de circonstances que je me trouvais soudain jeté hors de la carrière à laquelle tout me destinait, ma naissance, mon éducation, mes préférences». Il ne cessera pas de son vivant et post mortem de déranger davantage les Algériens que cette impitoyable France coloniale qui reconnaîtra en lui un homme d'une grande valeur.

Cet homme qui pressentait déjà le sort tragique qui lui était prédestiné, dira lors de son discours d'investiture en 1832 : «Nous avons assumé cette lourde charge dans l'espérance que nous pourrions être le moyen d'unir la grande communauté des musulmans, d'éteindre leurs querelles intestines... de refouler et battre l'ennemi qui envahit notre

patrie dans l'espérance de nous faire passer sous son joug.» Empêtré dans une longue guerre contre un Empire colonial féroce, dépourvu de moyens, abandonné et trahi par les siens et lâchement malmené par une clique de Généraux fourbes et félons, il subira mille tourments d'abord durant son Djihad et ensuite durant l'exil.

Il verra le quart de sa famille et de ses fidèles mourir de faim et de maladies dans les pièces glacées du château d'Amboise. Son humanisme et sa défense active des droits et libertés seront des éléments précurseurs du droit international humanitaire. Il militera pour une idée, un projet prométhéen, il savait en qualité de grand stratège et de visionnaire que sans l'Unité nationale, avec des tribus morcelées et divisées, rien ne pourra être édifié qui ait un sens et une âme qui plongent leurs racines dans une foi et une volonté de vivre ensemble tout en se projetant dans un monde moderne appelé à s'adapter à toutes les mutations. Plus d'un siècle plus tard le FLN, soucieux et conscient de cet enjeu déterminant adoptera les mêmes principes et articulera sa lutte autour des mêmes impératifs : l'Unité nationale.

Pour le moment, ce qui juste et légitime à espérer, c'est le retour de Baba Merzoug, l'épée de l'Emir et en premier lieu l'immense plaisir de voir de loin une fois que l'on s'approche de la baie d'Oran sa statue étincelante sur les cimes du Murdjadjo.

Au 16<sup>e</sup> siècle, lorsque l'Algérie était constamment menacée par l'Espagne et la France, il y avait à Alger un Canon légendaire et hautement symbolique qui inspirait énormément de crainte à nos ennemis du Nord : Il s'agit du canon Baba Merzoug dont les exploits valurent à Alger le titre bien mérité d'El-Mahroussa «La Bien Gardée».

A la même époque, à Oran, les Espagnols qui étaient là depuis 1505, construiront sur la montagne du Murdjadjo le fort de Santa Cruz entre 1577 et 1604. Symbole de la domination espagnole.

En 1850, sera érigée en contrebas du fort de Santa Cruz une petite chapelle exposant une statue de la Vierge Marie. Symbole de la chrétienté. Voilà grosso modo des noms, des lieux, des événements, d'étranges coïncidences, hautement symboliques pour nous : En face, nous avions des envahisseurs farouches et résolus à effacer notre identité et notre religion à qui nous avions vaillamment et dignement opposé une résistance farouche qui commencera avec Baba Merzoug et qui s'étalera durant 5 siècles. Elle semble perdurer encore jusqu'à présent mais selon un mouvement faciès plus soft, civilisé et culturel. Aujourd'hui, sur les cimes du Murdjadjo, à proximité du fort de Santa Cruz et de la Vierge Marie, on essaye de réajuster le contenu du Patrimoine matériel et immatériel malgré la flambée de la Mercuriale.

S'il y a quelqu'un qui mérite de trôner sur ce nid d'aigle face à une Méditerranée qui a chanté durant des siècles l'épopée navale de Raïs Hamidou et de tous les autres, c'est bien notre Emir.

*«Ne demandez jamais quelle est l'origine d'un homme ; interrogez plutôt sa vie, son courage, ses qualités et vous saurez ce qu'il est. Si l'eau puisée dans une rivière est saine, agréable et douce, c'est qu'elle vient d'une source pure.»*

(L'Emir Abdelkader)

\*Universitaire

Note :

1 - «Bain de foule, sanctuaire chrétien et rai pour le président Macron à Oran», Paris Match du 27/08/2022

2 - Une Sourate porte son nom. La Vierge Marie est fréquemment citée dans le Coran.

«Rappelle-toi quand les Anges dirent : Ô Maryam (Marie), certes Allah t'a élue et purifiée; et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes.» Coran. Sourate AL-IMRAN - Verset 42

3 - François Maspero, «L'Honneur de Saint-Arnaud», Casbah Editions, Alger, 2004, p.208

4 - Saint-Arnaud fait partie des monstres (Pélassier, Cavagnac, Montagnac) que la France utilisera lors de sa mission civilisatrice. Célèbre lui aussi par ses «Emmardades» des Sbehas (Ouled Sbih) de Ain Merane (du 8 au 12 août 1845) (500 Algériens asphyxiés)

5 - <https://gallica.bnf.fr>, «Lettres du Maréchal Saint-Arnaud»

6 - Amar Belkhodja - L'Emir Abdelkader, adversaires et admirateurs» éditions Alpha, 2007, p.180

7 - BOUAYERDENE Ahmed, ABD EL-KADER, l'harmonie des contraires, Seuil, 2008, p. 60

8 - Charles-Henry Churchill, La vie d'Abd-El-Kader (première édition 1867), traduit de l'anglais par Michel Habart, 4ème édition, Alger, ENAL, 1991, p. 284.

## Opération Overlord - 06 juin 1944

## Et l'Amérique libéra l'Europe

Par Abdelhak Benelhadj

## DE LA LIBÉRATION PERPÉTUELLE

Nombreux sont les Français d'aujourd'hui qui sont convaincus que les armées américaines ont débarqué sur les plages de Normandie en juin 1944 pour les libérer.

Beaucoup d'autres pensent, dans le même sens, que l'Europe doit sa liberté aux Etats-Unis d'Amérique qui ont sacrifié beaucoup de leurs enfants et dépensé beaucoup d'argent pour lancer le plan Marshall et ainsi les aider à se relever des destructions que les nazis avaient infligé aux populations et aux nations européennes.

Tous les 06 juin les Français et les Européens se réparent en gestes et paroles de gratitude à l'égard de leurs libérateurs venus du Nouveau Monde. Sans eux, ils seraient aujourd'hui asservis soit par les Allemands soit par les Bolcheviks.

Sans doute confondent-ils cause et conséquence. Les Américains avaient bien d'autres objectifs stratégiques que la seule libération des pays européens occupés. Il leur fallait au plus vite aller le plus loin possible vers l'est pour éviter que l'armée rouge n'occupe le plus d'espace possible à l'ouest. La ligne Oder-Neiss servit de frontière entre les deux Europe, validée par les accords de Postdam en 1945. W. Churchill était disposé à aller « plus loin »...<sup>(1)</sup> En réalité, la commémoration du 06 juin en Normandie doit l'essentiel de son existence au sens élevé du spectacle de ses organisateurs et à la politique spectacle qui est parvenue aujourd'hui à un niveau élevé de raffinement. Une petite récapitulation historique s'impose.

Les cérémonies commémoratives du débarquement ont été dès leur début une opération qui a accédé à la célébrité en plusieurs étapes.

Le premier à en avoir l'idée fut Raymond Tribolet, un résistant qui fut désigné premier sous-préfet de la France libérée. Très tôt, il en fit sa « chose » mais n'a jamais pu en convaincre la hiérarchie ni les gouvernements de IV<sup>e</sup> République, pas davantage les présidents G. Pompidou et V. Giscard d'Estaing.<sup>(2)</sup>

Le succès rencontré par le film « Le jour le plus long » (1962) va « booster » l'initiative de R. Tribolet. Mais ce dernier resta coincé entre la maîtrise « locale » de l'événement, à laquelle il tenait mordicus, et sa dimension nationale dont le gouvernement pouvait le dessaisir pour lui donner une portée internationale.

## DE LA GRATITUDE GRATIFIANTE. DE L'HISTOIRE À LA MERCATIQUE

François Mitterrand, pour qui la communication était un « domaine réservé », a excellé dans cet art (purement rhétorique, dénué de toute performance politique) bien avant que le locataire actuel de l'Elysée n'en fasse l'alpha et l'oméga dans le gouvernement de son pays.

Dès 1984, le « Florentin » investit et asservit l'espace mémoire qui va devenir une facette majeure de sa tactique politique tortueuse et opportuniste, ouvrant la porte à une réécriture méthodique de l'histoire. « Celui qui contrôle le présent, contrôle le passé et celui qui contrôle le passé, contrôle l'avenir » écrivait Orwell (« 1984 », 1948), un vétéran de la guerre d'Espagne dont l'œuvre va devenir le breviaire de base des légions de démolisseurs de « rideau de fer ».<sup>(3)</sup>

F. Mitterrand, en professionnel avisé de la mise en scène, va donner à cette commémoration une importance, un format international que ses successeurs vont reprendre à leur compte. Le « 06 juin » va échapper aux anciens combattants pour entrer dans la panoplie du Grand Communicateur. L'industrie touristique de basse Normandie et des alentours ne sera pas oubliée et en fera grand commerce lucratif.

En juin 1994, à la veille de son départ, il commentait les actes de bravoure des troupes américaines qui se lançaient à l'assaut des rivages de son pays pour les libérer. En bon journaliste, il livrait des détails sur le nombre de soldats engagés, le nombre de morts et de blessés, rapportait les mots historiques des généraux américains, « ...la formidable organisation des Etats-Unis d'Amérique et la vaillance de leurs fils... » Et il termina son discours par un « Mais oui, 'let's go' ! Allons-y ! Et je remercie, au nom de la France, les peuples alliés et leurs soldats qui ont contribué à la libération de mon pays. » Pas un mot sur le secret auquel ont été contraints les Français, le dirigeant de la « France libre » en premier, qui n'ont appris le débarquement

ment qu'après qu'il ait eu lieu.

- Si Chirac, le 06 juin 2004, en présence de G.-W. Bush (qu'il avait mécontenté en mars 2003 en s'opposant à sa campagne militaire irakienne), s'était contenté de généralités en mémoire de toutes les victimes, il a néanmoins concédé l'expression de « sa gratitude à la nation américaine ».

- Le président N. Sarkozy en 2009 a prononcé des paroles fortes, remerciant le président B. Obama et les autres représentants canadiens, australiens...

« Monsieur le Président des Etats-Unis, je veux rendre hommage, au nom de la France, à ceux qui ont versé leur sang sur la terre normande et qui y dorment pour l'éternité. « Je veux dire merci aux derniers vivants de cette tragédie présents aujourd'hui et à travers eux à tous ceux dont le courage a permis de vaincre l'une des pires barbaries de tous les temps. (...) » On ne peut les citer tous, ces héros auxquels nous devons tant. Ils furent si nombreux. « Mais nous ne les oublierons jamais. Les morts héroïques qui dorment ici ne doivent pas seulement appartenir à l'histoire. Le plus bel hommage que nous puissions leur rendre, le seul peut être qui compte vraiment, c'est de chercher à être dignes de ce qu'ils ont accompli pour nous. »

En juin 2014, le président François Hollande s'était à son tour confondu en remerciements.

« Plus de 20.000 Américains ont laissé leur vie ici en Normandie : 20.838, car je veux n'en oublier aucun. Ils furent vos parents, vos frères, vos amis. Ils furent nos libérateurs. La France n'oubliera jamais ce qu'elle doit à ces soldats, ce qu'elle doit aux Etats-Unis.

« Alors monsieur le président, je renouvelle ici le serment de tous mes prédecesseurs. Jamais nous n'oublierons, jamais nous n'oublierons le sacrifice des soldats américains. »

En a-t-il toujours été ainsi ?

Le général de Gaulle, infiniment mieux placé que quiconque pour mesurer la dette que son pays a à l'égard de son « allié » venu des lointaines rives de l'Atlantique, avait une opinion arrêtée sur la question. Alain Peyrefitte rapporte les échanges qu'il avait eus avec le Général à ce propos. Des propos d'une sévérité que le temps passé ne saurait adoucir ou relativiser. Au lecteur d'en juger.

AP : « Croyez-vous, mon général, que les Français comprendront que vous ne soyez pas présent aux cérémonies de Normandie ? »

CdG : « Eh bien, non ! Ma décision est prise ! La France a été traitée comme un paillasseur ! (...) Le débarquement du 6 juin, ça été l'affaire des Anglo-saxons, d'où la France a été exclue. Ils étaient bien décidés à s'installer en France comme en territoire ennemi ! Comme ils venaient de le faire en Italie et comme ils s'apprêtaient à le faire en Allemagne ! (...) » Et vous voudriez que j'aile commémorer leur débarquement, alors qu'il était le prélude à une seconde occupation du pays ? Non, non, ne comprenez pas sur moi ! (...) »

« Et puis, ça contribuerait à faire croire, que, si nous avons été libérés, nous ne le devons qu'aux Américains. Ça reviendrait à tenir la Résistance pour nulle et non avenue. Notre défaitisme naturel n'a que trop tendance à adopter ces vues. Il ne faut pas y céder. » (...)

« Vous croyez que les Américains et les Anglais ont débarqué en Normandie pour nous faire plaisir ? » (Alain Peyrefitte, « C'était de Gaulle », Quarto, Gallimard, 2002. Vol II, ch. 14, pp. 674-679.)

Le « vieux continent » est toujours sous... protectorat.

Qu'Américains et Européens s'allient pour faire face à une adversité commune, rien de très ordinaire entre Européens de l'Ancien et du Nouveau Monde. Mais il est étonnant que cette alliance soit si dissymétrique. Depuis près de 80 ans l'Europe est toujours à libérer et pour éviter qu'elle ne soit un jour asservie à nouveau, les Etats-Unis se sont installés à demeure, armés de pied en cap pour protéger une Union apparemment incapable d'assurer sa propre sécurité.

Pourtant, Britanniques et Français ne sont pas indigents, ont des moyens aussi bien militaires, technologiques, économiques que diplomatiques à même de dissuader toute menace sur leur prospérité ou leur sécurité. Il n'empêche que c'est toujours l'Amérique qui est en charge de la sécurité de l'Europe. Et l'Europe ne cesse de remercier pour le passé, le présent et l'avenir... Des bombes nucléaires américaines sont stockées en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne. L'Amérique seule peut décider de leur usage. Il en est d'ailleurs de même des bombes britanniques depuis que Macmillan et Kennedy en ont convenu à Nassau en décembre 1962. La conséquence des singuliers « special relationship » dont se flattait Churchill.<sup>(4)</sup>

La VI<sup>e</sup> flotte US est basée à Naples et Washington dispose de dizaines de bases militaires en Europe. Plus de 100 000 soldats américains sont toujours sur le sol européen.<sup>(5)</sup>



Observation naïve : Il n'y a curieusement aucune base militaire européenne aux Etats-Unis...

A quoi sert l'OTAN ?

Les médias européens ne rappellent pas souvent à leurs concitoyens les protocoles de décision de l'OTAN. Trois exemples suffisent à en préciser la nature. Lorsque Washington veut réunir ses « alliés », ce n'est pas à Bruxelles que la réunion est convoquée mais à Ramstein, dans une base militaire américaine qui jouit en Allemagne (toujours occupée, comme le Japon) d'une quasi-extraterritorialité. Tout se passe comme si les Etats-Unis réunissaient leurs alliés en Europe... américaine. Inutile de préciser qui préside et dispose en ces lieux de la police de séance et de l'ordre du jour.

Beaucoup d'Européens ignorent que George Marshall était un général, pas un économiste.

1.- Si le secrétariat qui fait office de porte-parole, spécialisé dans la communication des décisions, c'est toujours un général américain qui préside aux destinées de l'Organisation. Quelques directions subalternes sont concédées formellement à des militaires européens.

Cela est parfaitement logique et correspond aux rapports de forces militaires entre les Etats-Unis et leurs « alliés » divisés, incapables de s'entendre ni sur les moyens, ni sur les objectifs. C'est pourquoi l'idée de défense européenne, E. Macron vient de le rappeler, est inconcevable hors de l'OTAN qui apporte cohérence, moyens et objectifs.

« L'Europe de la défense, un pilier européen au sein de l'OTAN est indispensable » a déclaré le président français, le mercredi 3 mai 2023 à Bratislava. Et comme l'OTAN est un des piliers de la défense des intérêts des Etats-Unis (que personne ne songerait à discuter)... Comment dès lors concevoir une défense européenne qui devient une séquence, parmi d'autres, d'un système de défense mondialisé. L'Organisation est graduellement étendue à toute la planète, participe à des conflits en Afrique, au Proche Orient, à Asie-Pacifique... dans une logique générale qui dépasse, et de loin, les espaces de défense de l'Europe et ses engagements initiaux.

Pour faire le lien et rendre cohérente cette évolution, on a recours à des notions floues, improvisées selon la conflictualité ou au détournement des missions et des vocations de certaines d'entre elles qui mettent en péril l'existence même des institutions internationales créées après la fin de la seconde guerre mondiale. (Cela, même si celles-ci mériteraient de profondes réformes).

Pôle-môle : « Coalition internationale », « sommet des démocraties », le « G7 », le « G20 », « Communauté Politique Européenne »...

2.- Si un pays voulait quitter l'OTAN (hypothèse purement théorique), elle suivrait la procédure énoncée à l'article 13 du traité de l'Atlantique Nord. Que dit cet article ? :

« Après que le traité aura été en vigueur pendant vingt ans, toute partie pourra mettre fin au traité en ce qui la concerne un an après avoir avisé de sa dénonciation le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, qui informera les gouvernements des autres parties du dépôt de chaque instrument de dénonciation. »

Washington s'applique avec doigté à estomper le poids que l'Amérique représente militairement et juridiquement au sein de l'alliance pour entretenir une fiction d'égalité entre ses membres. Tous les partenaires sont égaux, mais à l'évidence, les Etats-Unis sont « plus égaux que les autres ». Cela ne surprend personne. Dès la fin de la dernière guerre toutes les institutions monétaires (Bretton Woods, FMI..., 1944), économiques (GATT, 1947), militaires... soumises à ses « alliés » par Washington sont sous son exclusif contrôle.

Exemple ? Au conseil de sécurité cinq membres permanents bien connus jouissent du droit de veto. Au FMI, les Etats-Unis seuls en disposent.

permanents bien connus jouissent du droit de veto. Au FMI, les Etats-Unis seuls en disposent.

## UNE SOLIDARITÉ AUTOMATIQUE ?

L'article V est souvent évoqué comme la pierre de touche de l'édifice. C'est de lui que rêvent tous les candidats qui se pressent aux portes de l'OTAN pour se placer sous sa protection.

Il est à peu près certain que si des bombes nucléaires russes étaient lancées sur le territoire des Etats-Unis, ces derniers lanceront leurs missiles vers la Russie avant même que ceux de Moscou n'aient atteints leurs buts. Certains toutefois s'interrogent.

- Que se passerait-il si la Russie lançait une bombe atomique sur Kiev ?

- Que se passerait-il si elle en lâchait une autre sur Varsovie ou sur Prague ?

Qui peut assurer les Européens de l'automaticité évoquée par l'article V du traité ?

Les Américains risqueraient-ils la sécurité de leur pays pour défendre un allié ?

L'histoire en témoigne à profusion. Au fonds, un traité n'est rien d'autre que de l'écriture sur un papier. Que valent les traités sans les moyens de les faire respecter ?

Cette même question s'était posée lorsque les Français avaient discuté (très brièvement) l'idée d'étendre à tous ses alliés européens, notamment à l'Allemagne, sa force de dissuasion, précisément pour imaginer une défense strictement européenne, asservie à ses seuls intérêts.

Désormais, la question primordiale récurrente, la seule qui vaille ne serait-elle pas : quand donc l'Union Européenne s'avisera-t-elle de cesser d'être défendue autrement que par elle-même, sans s'interdire une quelconque alliance, « sans ennemi désigné à l'avance »... ?

De cette sempiternelle question de l'Europe de la défense, quand donc les Européens vont-ils enfin se saisir et cesser de remercier ?

## LE PRIX DE LA SOUVERAINETÉ

A Bayeux aux côtés de ses homologues français et britannique, le chef d'Etat-major de l'armée de terre américaine, le général James McConville, a salué ce que les Alliés de 1944 « ont fait ensemble pour rendre la liberté aux peuples d'Europe », faisant un parallèle avec les sacrifices consentis par les Alliés lors du débarquement en Normandie.

« Cela nous rappelle que la liberté n'est pas gratuite », a-t-il ajouté. (Le Monde, mardi 06 juin 2023)

Le général américain J. McConville a parfaitement raison. La liberté n'est pas gratuite.

Les Européens en reconnaissent la créance tous les 06 juin avec un entraînement singulier.

Jusqu'à quand ?

## Notes

1- « Mémoire de guerre » (2010) volume II (1941-1945). Ed. Tallandier, Texto, pp. 924-936.

2- Lire Sébastien Châble (2018) : « Quelques mots d'histoire de la France reconnaissant au cimetière américain de Colleville-sur-Mer. Les commémorations du 6 juin 1984 en Normandie. » Presses universitaires de Rennes. pp. 233-245.

3- Cf. Colloque « Orwell '1984' Mythes et réalités ». Conseil de l'Europe, 02-04 avril 1984, Strasbourg.

4- A cause de la signature de cet accord, le Général de Gaulle a imperturbablement opposé son veto dès 1963 à l'entrée du Royaume Uni dans la CEE, qui n'a été admis qu'en 1973, bien après sa mort, en compagnie du Danemark et de l'Irlande. Londres, pour les mêmes raisons n'a pu participer au programme Ariane. Mais tout cela n'est plus d'actualité. Ce sont maintenant les Anglais qui refusent de rester dans l'Union (Brexit, 2020). Il n'est plus nécessaire d'en être membre pour mieux la diriger avec le concours zèle des ex-pays de l'est. La gestion de la crise ukrainienne le démontre de manière éclatante.

5- En 2017, près de 200 000 hommes, soit 10% du personnel militaire américain, sont déployés à l'étranger dans 800 bases militaires déclarées et 177 pays (en comptant le corps de garde des ambassades).

Misère dans le monde

# De la pertinence d'un indice

**La presse internationale s'est fait l'écho, ces derniers jours, du classement mondial de la misère pour 2022. Bien qu'elle ait gagné 16 places par rapport au classement 2021, l'Algérie n'en occupe pas moins la 41<sup>ème</sup> place des pays où la misère sévit le plus dans le monde, le top 3 revenant successivement au Zimbabwe, au Venezuela et à la Syrie.**

Par Mustapha Mohammed-Brahim\*

**L**a place occupée par l'Algérie en haut de tableau est loin de nous surprendre eu égard au niveau de développement du pays ainsi que nombre d'autres paramètres objectifs à prendre en compte. Ce qui est curieux par contre est que, en Afrique du Nord, des pays comme le Maroc, l'Egypte et la Tunisie s'en sortent dans l'ordre mieux que l'Algérie si l'on devait se fier à ce classement basé sur ce qu'on appelle « l'indice mondial de la misère ». Pour rappel, cet indice a été mis au point par Steve H. HANKE, professeur d'économie appliquée et codirecteur de l'Institute for AppliedEconomics and the Study of Business, Enterprise à l'Université Johns-Hopkins de Baltimore aux États-Unis. L'auteur se définit comme un républicain des plus orthodoxes. Il a d'ailleurs à un moment fait partie du cercle restreint des conseillers économiques du Président Ronald Reagan dont le mandat a été marqué, pour rappel, par une hausse fulgurante de la précarité aux États-Unis, plus de 15% des Américains vivant à-dessous du seuil de pauvreté. L'indice mondial de la misère, tel que conçu par Steve H. HANKE, se réfère à quatre paramètres de calcul : Le taux d'inflation, le taux de chômage, le taux d'intérêt bancaire et le Produit intérieur brut réel (PIB) par habitant. Le taux de chômage, considéré comme un facteur significatif compte pour deux fois, auquel il faut additionner le taux d'inflation et le taux d'intérêts bancaires en vigueur et soustraire du total obtenu le PIB par habitant.

La logique de HANKE, dans la mise au point de cet indice, est claire : Plus le chômage et l'inflation sont élevés, plus la misère est grande, et plus le taux d'intérêts bancaires est élevé, plus il est difficile d'accéder aux crédits. Le PIB réel par habitant vient, quant à lui, amortir le choc à travers une redistribution censée être égalitaire de la richesse. Toute chose égale par ailleurs, le moins que l'on puisse dire de cet indice, est qu'il est froid, livré à l'état brut dès lors qu'il pêche au moins par l'absence totale de facteurs de pondération. Or, les facteurs de pondération, dans ce cas de figure en particulier, sont déterminants dès lors que les disparités entre pays, en termes de revenus réels, d'inégalités, de couverture sociale, voire de la part du social dans les interventions de l'Etat, sont énormes.

**S**i le paramètre du taux d'inflation pris à l'état brut est probablement pertinent, il n'en est pas de même pour le taux de chômage. Dans le calcul de l'indice de HANKE, le paramètre « taux de chômage aurait gagné en pertinence s'il avait été pondéré par un indice relatif à l'emploi informel. Ceci aurait été d'autant plus significatif que dans nos pays d'Afrique du Nord, la population activant dans le secteur informel, donc considérée officiellement en chômage, oscille entre 30 et 40% selon les pays. (Données de la Banque Mondiale). Or, il faut savoir qu'au moins dans la moitié des cas, l'option pour un emploi informel n'est pas un choix par défaut. Les revenus générés sont souvent supérieurs à ceux d'une activité ou d'un emploi formel. Le problème est cependant réel et mine les économies de nombreux pays dont ceux d'Afrique du Nord. S'agissant du taux d'intérêts bancaires, pris à l'état brut, il s'agit là d'un paramètre encore moins significatif dans le cas d'une appréciation objective de la misère en Afrique du Nord. La raison principale est déjà que le taux de bancarisation dans les pays considérés n'est que de 50% environ pour l'Algérie et le Maroc, 40% pour la Tunisie et 35% pour l'Egypte, la Libye sortant du lot avec près de 70%. Ce faible taux de bancarisation est justement à corrélérer avec l'importance du secteur informel. Et donc, du fait de l'ampleur de ce secteur et de la masse monétaire qui y circule, il est légitime d'imaginer la densité des transactions qui s'y opèrent quotidiennement, y compris les prêts et emprunts. Ceci est en outre favorisé par des considérations d'ordre culturel, voire religieux, les gens en Afrique du Nord étant souvent réticents à s'adresser aux banques. Ce paramètre donc de taux d'intérêt aurait gagné, dans le cadre du calcul de l'indice mondial de la misère, à être pondéré au moins par le taux de bancarisation par pays. Mais l'insuffisance la plus criarde, à notre humble avis, de l'indice de Hanke est l'utilisation du PIB réel par habitant pour contrebalancer les contraintes du taux de d'inflation, du taux de chômage et du taux d'intérêts. De toute évidence, 1.000 dollars n'offrent pas le même confort aux États-Unis, en France ou en Suède, qu'en Algérie, au Maroc ou en Tunisie. En optant pour le PIB, Hanke a fait fi de la différence, souvent palpable, entre les États en matière de couvertures sociales, de subventions de produits et de services, de redistribution plus ou moins égalitaire des ressources. Il a fait fi du concept de ce qu'on appelle « L'Etat social ». De fil en aiguille, d'aucuns seraient enclin à se dire que le choix des paramètres de calcul de son indice répond à des considérations idéologiques.

**E**n fait, le PIB réel, dont la fiabilité est, d'ailleurs, de plus en plus contestée par des chercheurs et des économistes de tous bords, est censé renseigner sur le niveau de développement économique d'un pays. Mais dans le cas précis d'une volonté d'appréciation objective du degré de misère, il existe un indicateur dérivé du PIB, qu'on appelle le PIB/PPA (le Produit intérieur brut par parité de pouvoir d'achat) et qui, à notre sens, est nettement mieux indiqué. De façon plus précise, il s'agit de la richesse produite en une année d'activité (PIB) en parité de pouvoir d'achat (PPA), c'est-à-dire ajustée par la valeur des biens et des services offerts dans un pays déterminé. C'est sans doute le meilleur indice de classement. Ainsi, et juste à titre d'exemple, l'Algérie a consacré dans le cadre de la Loi de finances 2023 plus de 8% du PIB en transferts sociaux, c'est-à-dire en subventions directes de services et de produits (produits de première nécessité et énergie principalement) pour consolider le pouvoir d'achat, ainsi qu'en appui aux secteurs de l'Habitat et de la Santé. Cet effort se traduit par un coût pesant sur l'économie mais, dans le même temps, assure une plus grande équité dans la redistribution de la richesse nationale.

Et cela se traduit par une augmentation substantielle du PIB/PPA par habitant par rapport au PIB réel par habitant. Dans les faits, le classement 2022 des pays Nord-Africains selon le PIB/PPA fait ressortir l'Egypte en première position avec 15.970\$ suivi de l'Algérie avec 13.010\$ puis la Tunisie avec 12.580\$ et enfin, loin derrière, le Maroc avec 9.570\$. Nous pouvons ainsi constater à quel point la prise en compte du PIB/PPA en lieu et place du PIB réel pourrait changer radicalement l'indice de la misère pour chacun des pays d'Afrique du Nord. Et c'est d'autant plus significatif que, comme expliqué plus haut, le PIB/PPA est corrélé directement à l'un des indicateurs les plus pertinents de la misère qu'est le pouvoir d'achat.

Il existe aussi un autre facteur de pondération dont l'importance est primordiale si l'on veut arriver à une appréciation objective de



la misère par pays. Il s'agit de l'indice 'Gini' qui renseigne sur l'ampleur des inégalités par pays. En effet, il ne sert à rien d'avoir un PIB/PPA confortable si la disparité entre individus est importante. Or, là encore, le classement établi par la Banque Mondiale selon les données disponibles désigne l'Algérie comme le pays le moins égalitaire avec un indice de 27,6, suivie de l'Egypte (31,9) puis de la Tunisie (32,8) et enfin le Maroc, loin derrière encore une fois, avec un indice de 39,5.

Enfin, il faut dire que le classement mondial de la misère basé sur l'indice de HANKE n'est corroboré par aucun autre classement lié à la problématique de la misère, de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, voire de la précarité dans le monde. Ainsi, en sus du classement du PIB/PPA exposé plus haut des quatre pays comparables d'Afrique du Nord (Egypte, Algérie, Tunisie, Maroc), ainsi que du classement relatif aux inégalités, il existe d'autres classements mondiaux en rapport avec la thématique abordée et en tout premier lieu l'indice du développement humain (IDH).

Développé depuis 1990 par le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), l'IDH a pour objectif d'évaluer annuellement le développement d'un pays en se fondant, non pas seulement sur des données économiques, mais sur la qualité de vie de ses ressortissants. Il intègre à cet effet, en plus du PIB, des données relatives à l'espérance de vie à la naissance, à la qualité des systèmes de santé, aux niveaux de l'éducation. En Afrique du Nord, et dans le cadre du classement 2021/2022, l'Algérie occupe la première place (91<sup>ème</sup> mondiale) suivie de l'Egypte et de la Tunisie (97<sup>ème</sup>-ex-aequo), puis loin derrière, le Maroc (123<sup>ème</sup>). Quatre autres indices ont été mis au point par l'ONU depuis pour affiner la perception du niveau de développement et parmi ceux-ci « l'indice de pauvreté multidimensionnelle », un indice qui permet de mesurer les différents aspects de la pauvreté. Le rapport 2022 intitulé « Global multidimensional index 2022 », téléchargeable sur Internet, traite d'une multitude d'aspects liés à la misère, dont principalement « l'extrême pauvreté ». Dans ce dernier aspect, l'Algérie arrive en deuxième position en Afrique du

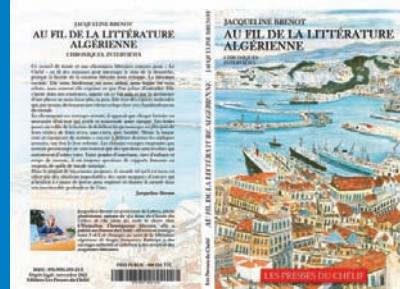
Nord avec 0,4% de la population vivant en extrême pauvreté, la Tunisie première (0,2%), le Maroc troisième (0,9%) et enfin l'Egypte en dernière position (3,8%).

Sur un autre registre, le classement mondial relatif à la sécurité alimentaire positionne, en 2021, l'Algérie à la première place en Afrique avec un indice de 63,9 (54<sup>ème</sup> mondiale sur 113 pays) suivi de la Tunisie (62,7), le Maroc (62,5) et l'Egypte enfin (60,8). Pour mémoire, cet indice repose sur l'appréciation de plusieurs indicateurs dont l'accès financière, la disponibilité, la sécurité des aliments, les ressources naturelles et la résilience.

Enfin, l'indice de la faim dans le monde (GHI) pour 2021 place l'Algérie en deuxième position en Afrique du Nord avec un score de 6,5, précédée par le Tunisie (6,1) et suivie par le Maroc avec 3 points d'écart (9,2) et en quatrième position l'Egypte avec un score encore plus lourd de 12,3. C'est donc dire à quel point aucun de ces classements, pourtant élaborés par des institutions aussi sérieuses que l'ONU, ne corrobore le classement mondial de la misère basé sur l'indice de Steve H. HANKE. La présente contribution n'avait d'autres visées que de démontrer que la méthode adoptée par HANKE pour établir, pour chaque pays, un indice de la misère a eu recours à des paramètres peu pertinents, parce que livrés à l'état brut. Cependant, connaissant le profil politique de l'Auteur, ainsi que son parcours professionnel, il apparaît clair que l'approche est délibérée. L'auteur n'a eu recours, par conviction idéologique, qu'à des indicateurs relevant de l'orthodoxie financière chère aux capitalistes, taux d'intérêt, taux de chômage, PIB etc... Hanke considère d'emblée que seul le niveau de croissance est à même de constituer un indicateur du degré de misère dans un pays. Mais dans la réalité, combien sont-ils ces pays qui, à force d'orthodoxie financière, de restrictions budgétaires, de désengagement des Etats de tous les soutiens sociaux, ont pu se hisser au niveau de pays émergents, voire même de pays développés économiquement, en laissant sur le carreau des pans entiers de leurs ressortissants.

\*Ingénieur en Aménagement du territoire  
Spécialisé en développement local

Au fil de la littérature algérienne.  
Chroniques et interviews.



Recueil de Jacqueline Brunot,  
Editions Les presses du Chélib, Chlef  
2022, 154 pages, 700 dinars

Vingt-six chroniques, vingt six auteurs présentés avec un de leurs ouvrages peut-être le plus représentatif. Cela va de Riccardo Nicolai, l'Italien amoureux fou d'Algérie, avec son « Ali

## BELLES (?) - LETTRES ALGÉRIENNES

Bitchin », une histoire fascinante de la Régence d'Alger à Nadjib Stambouli, le journaliste avec « Le mauvais génie », des variations cupides en trahison majeure en passant par Lamine Benallou avec « Les vies multiples d'Adam », quarante jours et une vie de dérives et Adila Katia, avec « Beauvais, sur les traces de mon enfance », le pain noir de l'exil, et d'autres et d'autres : Lynda Nawel Tebbani, Leïla Sebbar, Salima Mimoune, Nourredine Louhal, Djawad Rostom Touati, Amin Zaoui et votre serviteur. Un peu de tout, de tout un peu, en tout cas tout ce qui fait la richesse -une richesse réelle qui ne s'enferme dans aucun sujet ou thème sinon ceux de Sa Société- de la littérature algérienne actuelle. Et ce, sans complexe.

A noter la publication de deux interviews présentées :

La première est celle de Cheikh Djemaï, réalisateur d'un documentaire « L'empreinte » sur la Bataille d'Alger; œuvre dans laquelle il a voulu mettre en lumière cette incroyable et tumultueuse histoire de ce grand classique du cinéma.

ma. On y apprend, entre autres, que ce film culte, au départ « interdit » (sans décret précis) en France, bien qu'ayant obtenu un visa d'exploitation dans les années 70 (et interdit aux moins de 12 ans !), n'a pu être présenté au grand public (Arte) qu'en 2004 et il avait été interdit en Afrique du Sud (régime raciste d'alors), au Brésil, en Iran (du Shah), au Mexique et en Uruguay la peur qu'il incite à la rébellion ?

La seconde est celle du petit-fils d'Ahmed Boumezrag Mokrani, héros de l'insurrection de 1871. On y apprend au passage que Boumezrag Mohamed Mokrani fut le créateur de l'équipe Fln de football durant la Révolution.

**L'Auteure :** Née à Alger dans les années 50 (sa mère était du côté de Tamer et son père, fonctionnaire en Algérie (et communiste) a été partisan de l'indépendance du pays. Professeur de lettres, écrivaine, artiste plasticienne. Plusieurs ouvrages dont « Une enfance dans la guerre -Algérie 1954-1962 » et « A l'école en Algérie, des années 1930

à l'Indépendance». Collaboratrice au journal (hebdomadaire) «Le Chélib» de Ali Laïb.

**Extrait :** «Nous n'en avons jamais fini d'apprendre sur les êtres exceptionnels à travers les romans historiques, même si les faits réels sont relayés par l'imagination des écrivains» (p 7).

**Avis** Elle avait déjà publié «Œuvres en partage. Chroniques culturelles du Chélib» un recueil de chroniques en deux tomes permettant de (presque) tout savoir sur la littérature algérienne contemporaine présentée par l'auteure. Cette fois-ci, en quelque sorte une suite avec l'espoir que cela ne va s'arrêter. L'édition nationale en a tellement besoin !

**Citations :** «Tout récit reste à la fois une barrière et un témoignage contre l'oubli» (p 2), «La littérature sait élargir le sens des possibles en revisitant la vie d'êtres au destin exceptionnel» (p 7).

**Avis** Roman, pamphlet, poésie et prose et exercice de style. Un peu de tout, de tout un peu.

**Citations :** «C'est la lutte pour la vérité qui donne du talent» (p 108), «Si le rêve n'est pas le frère de l'action, il devient le père de la schizophrénie» (p 124), «La satisfaction d'être approuvé par des personnes intelligentes est encore moins jouissive que celle d'être dénigré par des imbéciles» (p 124).

### Publicité

## JOURNALISTES... DÉVOILEZ VOS TALENTS!

La numérisation en Algérie :  
acquis, enjeux et perspectives

MEDIA STAR  
16ème ÉDITION



Pour plus d'informations sur les modalités de participation et le règlement du concours, visitez le site : [www.ooredoo.dz](http://www.ooredoo.dz) rubrique « Media Star »



**ooredoo**

Son roman (essai) « Un empereur nommé désir ». Anep Editions, Alger 2016. 383 pages était un véritable pavé, une sorte de « contre-roman de gare », écrit par un érudit incontestable (on s'y perd dans les références, dans le vocabulaire, dans des poèmes, dans les digressions explicatives et dans quelques scènes assez « chaudes » !), avec une grande maîtrise de la langue et de la littérature comme dans une pièce de théâtre, le héros, Nadir (le bien nommé), tombeur de ces dames, est à la recherche d'une aventure. Pour lui, « les femmes avaient toujours été le défaut de la cuirasse : la seule jouissance terrestre qui le retenait au monde; tout le reste était contingent ». Une sorte de Omar Gatlato bien nanti.

Avec le second roman, « La civilisation de l'ersatz ». Apic Editions, Alger 2019, 200 pages, on a donc Farid qui, après avoir « violé » une lointaine cousine hébergée (veuve et mère de deux enfants, donc désarmée), pris de remords, s'en ira écumer les chantiers d'entrepreneurs sans foi ni loi. On a Malia, devenue mère célibataire dont l'histoire est « exploitée » par Malika, la petite bourgeoisie « révolutionnaire » ( ?!) qui veut à tout prix « percer ». On a Rami, l'as du marketing, toujours puceau, assez « coincé » en matière de femmes. On a Adib, l'apprenti essayiste; lequel, après avoir abandonné son idée de « fédérer » la jeunesse, se rabat sur l'écriture, peaufinant un essai qui synthétiseraient les réflexions qu'il avait

**L'Auteur :** Né à Alger en 1985, licencié en économie internationale et titulaire d'un master en management. Prix de la meilleure nouvelle (Arts et Culture, 2005 puis du Feliv en 2015), il a obtenu le 2<sup>e</sup> prix Ali Maâche 2016, avec son roman (essai) « Un empereur nommé désir ». Anep Editions, Alger 2016. 383 pages.

**Extraits :** « Demande-toi pourquoi tu veux publier ce livre : si c'est uniquement pour te faire une notoriété, alors, aucun souci aussi bien ici qu'outre-mer, on est toujours comblé envers les musulmanes délivrées. Surtout que tu vas offrir aux semi-cloîtrées des couches moyennes, à mi-chemin entre tradition formelle et fantasme libertaire, le modèle rêvé d'évasion intégrale» (p 120), «L'atomisation de la vérité est pire que le mensonge intégral, en ce

## Lors de sa visite d'inspection dans la daïra d'Aïn El Turck Le wali insiste sur la démolition des baraquas illicites sur les plages

K. Assia

Tout kiosque érigé illicitement sur les plages sera démolie. Une décision prise avant-hier, à l'issue d'une sortie effectuée par le wali d'Oran au niveau de la corniche oranaise, afin de s'enquérir des derniers préparatifs de la saison estivale. Ainsi et au cours d'une halte effectuée à la plage des Andalouses, le wali d'Oran, accompagné de plusieurs responsables des services concernés, a repéré un kiosque érigé sans autorisation pas loin du complexe des Andalouses et sur la plage.

Un état de fait qui a conduit la délégation à prendre les mesures qui s'imposent et à ordonner sa démolition. Sur ce, tout commerce saisonnier ou kiosque érigé illicitement et sans autorisation sur les plages sera rasé. Dans ce registre et pour toute activité commerciale, les services de la wilaya ne sont pas contre et les personnes intéressées doivent prendre attaché avec les services de la commune pour se renseigner sur les modalités à suivre pour être en adé-

quation avec la réglementation qui régit de telles prestations de services, a noté le chef de l'exécutif soulignant que toute activité exercée illégalement est sanctionnée par la loi.

Toujours dans le cadre de ces préparatifs, les services de la commune d'Aïn El Turck ont lancé, ces derniers jours, une opération de démolition des extensions illicites érigées au niveau des plages de la daïra. Selon les services de la wilaya, l'opération a ciblé les extensions opérées par des propriétaires de villas ainsi que des constructions illicites érigées pour abriter certains commerces d'été. En effet, l'opération lancée en présence des autorités de la commune et des services de sécurité s'est déroulée sans incident.

A vrai dire, l'empêtement sur des espaces pourtant protégés par plusieurs lois a participé à l'érosion de la bande sableuse et à la régression de l'activité touristique dans les communes côtières. Il y a quelques mois, 25 constructions ont été démolies dans la commune côtière de Bousfer dans le cadre de la lutte contre

les constructions illicites. Par ailleurs, ces opérations viennent s'ajouter à d'autres mesures dont l'accès gratuit aux plages autorisées à la baignade sur le littoral de la wilaya.

Des directives ont été données aux chefs de daïra et aux maires des localités balnéaires de faire respecter ce principe, à savoir la gratuité des plages et la lutte contre les exploitants illégaux soulignant, encore, que les citoyens sont libres de prendre leurs propres accessoires de plage, notamment les chaises, les parasols et les transats.

Cette instruction appelle également les responsables concernés à veiller à mettre à la disposition des estivants toutes les commodités leur assurant un séjour agréable, notamment en matière d'AEP, d'éclairage public, d'hygiène et des autres services nécessaires pour leur tranquillité. Le chef de l'exécutif a, en outre, rappelé que les services de sécurité veilleront à l'accompagnement des autorités locales dans l'application de cette instruction et ce, dès l'ouverture de la saison estivale.

### Mise en garde à tout contrevenant des clauses du cahier des charges

### Le tarif de stationnement dans les parkings des plages fixé à 100 DA



J. Boukraa

L'arrivée imminente de la saison estivale a poussé les autorités locales des communes côtières à prendre des mesures rigoureuses pour garantir un accueil optimal aux estivants. Parmi ces mesures, la concession des parkings des plages a été mise en place, avec des cahiers des charges stricts imposés aux exploitants. Toute violation de ces conditions entraînera des procédures judiciaires à l'encontre des contrevenants. En visite d'inspection à la daïra d'Aïn El Turck mardi, le wali d'Oran a annoncé que le tarif de stationnement au niveau des parkings des plages sera désormais fixé à 100 DA par véhicule. S'adressant aux responsables présents sur place, il a souligné la nécessité de réglementer les tarifs et a insisté sur le fait qu'ils ne devraient pas dépasser 100 DA. Le wali a rappelé que cette exigence était clairement spécifiée dans le cahier des charges établi pour la concession des parkings. Il a exprimé son mécontentement face aux tarifs excessifs pratiqués par certains exploitants, affirmant qu'il n'y avait pas de justification pour des prix allant jusqu'à 300 DA. « Il n'y a pas de parking à 300 DA. Ils doivent être à 100 DA pas plus. C'est bien précisé dans le cahier des charges », a-t-il réitéré.

Cette décision du wali d'Oran démontre sa détermination à faire respecter les règles établies et à protéger les intérêts des estivants. Les responsables locaux sont donc chargés de prendre des mesures concrètes pour s'assurer que les tarifs des parkings respectent les directives du cahier des charges. Cette initiative vise à éviter les pratiques abusives et à garantir une expérience agréable aux estivants qui fréquentent les plages de la région. Cette mesure vise à rationaliser l'utilisation des parkings de plage et à faciliter l'accès aux plages pour les citoyens. Le wali a souligné l'importance de garantir des tarifs abordables pour tous, afin d'encourager les familles à profiter des plages en toute tranquillité. Le nouveau tarif sera applicable dès le début de la saison estivale, à partir du 17 juin 2023. Dans ce sens, le wali a donné instruction à l'effet de sanctionner toute pratique contreviante. Cette décision a été saluée par de nombreux citoyens, qui estiment que les tarifs précédents étaient trop élevés et dissuasifs. Certains espèrent également que cette mesure contribuera à réduire le stationnement anarchique sur les routes et les espaces non autorisés. Lors des saisons estivales précédentes, de nombreux parkings et plages à Oran étaient illégalement exploités, laissant les estivants à la merci de ces individus qui extorquent de l'argent en exigeant des frais de stationnement jour et nuit. Pour rappel, en application des directives du wali d'Oran, les communes balnéaires de la corniche oranaise ont effectué des travaux d'aménagement d'une dizaine de grands parkings répartis sur les communes côtières de la daïra d'Aïn El Turck. Une procédure a été engagée pour la concession au cours de la saison estivale de onze parkings automobiles, essaimés à travers la daïra d'Aïn El Turck.

### Elles se rendaient au centre d'examen du BEM 6 fonctionnaires de l'éducation victimes d'un accident de la route

6 femmes relevant du secteur de l'éducation nationale ont été victimes d'un accident de circulation à Oued Tlélat. Selon la protection civile d'Oran, les victimes, âgées de 30 à 56 ans, se rendaient à leur centre d'examen d'affec-

tion pour le BEM. Quatre d'entre elles souffrent de chocs émotionnels et les deux autres de blessures au pied gauche. Elles ont été conduites à la polyclinique de la ville de Oued Tlélat. J. B.

## Station de dessalement de Cap Blanc Le projet sera réceptionné dans les délais impartis

D. B.

Le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, s'est dit satisfait du taux d'avancement des travaux de réalisation de la station de dessalement de Cap Blanc. Lors d'une visite d'inspection du projet, le chef de l'exécutif a indiqué que les travaux connaissent un taux d'avancement appréciable signalant au passage qu'il est prévu la réception des premiers équipements au courant de l'année prochaine. Le wali a affirmé que les travaux dans la majeure partie des bâtiments ont été lancés et qu'au vu du rythme des travaux, le projet sera réceptionné dans les délais impartis. Lors de sa dernière visite d'inspection et de travail qu'il a effectuée dans la commune d'Aïn El Kerma, le wali d'Oran s'est enquis de l'avancement des travaux de plusieurs projets de développement local lancés au niveau de cette région côtière. L'un de ces projets phares est la station de dessalement de Cap Blanc où les travaux se poursuivent afin de la livrer dans les délais requis. Sur place, le responsable de l'exécutif avait inspecté le chantier ciblant le raccordement des réseaux divers et a même été sollicité par le maître de l'ouvrage afin de lever quelques entraves qui handicapent l'avancement des travaux, notamment un litige avec deux agriculteurs qui refusent que le réseau de gaz naturel passe par leurs terres. Le wali avait proposé la convocation des deux fellahs pour trouver un compromis, assurant qu'il n'y a aucune appréhension à faire, et que plusieurs terres agricoles sont exploitées avec la présence du réseau de gaz naturel. Le wali s'est dit satisfait de l'avancement des travaux de cette station qui vise à alimenter la partie ouest de la wilaya par une eau dessalée et à mettre ainsi fin à plusieurs années de souffrance. La station de Cap Blanc,

### EHU 1<sup>er</sup> Novembre Journée de sensibilisation et de dépistage du mélanome

J. Boukraa

du service des urgences médicales et chirurgicales de l'institution hospitalière du 1<sup>er</sup> Novembre pour le dépistage. Le mélanome cutané est l'un des cancers de la peau les plus agressifs, mais avec un dépistage précoce, il peut être traité plus efficacement. Il est donc crucial de sensibiliser la population à cette maladie et d'encourager les mesures de prévention telles que l'examen régulier de la peau, la protection solaire adéquate et la surveillance des changements de taille, de forme et de couleur des grains de beauté.

La prévention et la détection précoce sont des moyens essentiels pour lutter contre le mélanome cutané. Cette journée de sensibilisation et de dépistage du mélanome est une occasion pour les citoyens de se renseigner sur cette maladie et de bénéficier de services gratuits pour leur bien-être et leur santé. En travaillant ensemble, nous pouvons réduire les risques et sauver des vies.

#### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**CHALGHOUUM Hadj**, 59 ans, Relizane  
**MEDJAJI Med**, 78 ans, Terrain Chabat  
**AMLIKE Fatma**, 78 ans, Séria  
**MOKHTARI Zohra**, 68 ans, Mohammadia

#### Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 dhou el qida 1444

El Fedjr 04h00	Dohr 13h02	Assar 16h52	Maghreb 20h22	Icha 21h59
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## TLEMCEN

## Une nouvelle station de dessalement en renfort

Cheikh Guetbi

Dans le cadre du programme national de dessalement de l'eau de mer, prévu par le président de la République dans le but de renforcer la sécurité hydrique du pays grâce à des sources d'eau non conventionnelles, la construction de 6 nouvelles stations de dessalement d'eau de mer est programmée dès le début de l'année 2024. Mardi, le wali de Tlemcen, Amoumène Marmouri, a accueilli une délégation du ministère des ressources en eau, dirigée par le directeur gé-

néral de l'agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, en présence de la directrice des ressources en eau. Le comité ministériel s'est rendu à la plage de Sidi Maârouf, située dans la commune de Msirda Fouaga, relevant de la commune de Marsa Ben Mhidi.

Sur place, une présentation détaillée du site et de ses capacités d'accueil du projet de réalisation d'une station de dessalement a été faite. La délégation ministérielle a effectué cette visite sur site en prévision d'une étude générale pour la construction de cette station de

dessalement d'eau de mer. Le directeur général a déclaré que le site remplit plusieurs conditions favorables, notamment en termes d'accès à la mer, de nature du terrain et de raccordement existant à la station de Souk Tlata.

Le wali a souligné que la réalisation de cette troisième station dans la wilaya représente une avancée importante qui permettra à l'avenir de renforcer la sécurité hydrique de la wilaya et de réserver les eaux des sources et des barrages à l'irrigation des terres agricoles pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire.

### Expérimentations sur des variétés de céréales résistant à la sécheresse



Khaled Boumediene

Le recours aux variétés de céréales résistant à la sécheresse et aux aléas climatiques (gelées et humidités), intéresse de plus en plus la chambre d'agriculture de Tlemcen, qui a lancé une plateforme d'expérimentation dédiée aux agriculteurs, durant l'année agricole 2022-2023. En effet, chapeautant un comité technique composé des spécialistes de l'institut technique des grandes cultures (station de Sidi Bel-Abbès), CCLS, DSA, CRMA et l'université (enseignants, étudiants), le directeur de la station de protection des végétaux de Mansourah, Toufik Bellout, a présenté les résultats des expérimentations effectuées sur 4 types de densité de semis de céréales (blé tendre, blé dur et orge) et ce, en marge du coup d'envoi de la campagne moisson-battage donné hier au niveau de la ferme pilote « Hamadouche » de Saf Saf (commune de Chetouane) par le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, en présence du président d'APW, Djillali Bensaoula, du directeur des services agricoles, Lotfi Mohammedi, Tedj Bendjeddi, du directeur de la CRMA,

Khadir Dali, du secrétaire général de la chambre d'agriculture, Mohamed Mohammedi ainsi que plusieurs cadres et spécialistes du secteur de l'agriculture.

«Le meilleur rendement biologique obtenu sur des parcelles non irriguées a été enregistré au niveau de la parcelle ensemencée de blé tendre de variété ARZ (1.4, 1.6, 1.8 et 2 quintaux à l'hectare) dans la ferme Hamadouche, avec une dose de 1,4 quintal à l'hectare», a expliqué M. Bellout.

Selon le même responsable, une deuxième expérimentation sur le choix variétal de l'orge de type Saida, Tichedrett, Rihane et Dingo a été menée au niveau de la ferme Belaidouni. « Dans cette ferme, il a été enregistré un bon rendement de l'orge Dingo avec 16 quintaux à l'hectare, Rihane avec 14 hectares à l'hectare, Saida avec 13 quintaux à hectare et Tichedrett avec 9 quintaux à l'hectare ».

Par ailleurs, la troisième étude menée selon la même source dans une ferme privée de la plaine irriguée de Maghnia a concerné l'effet des bio stimulants. « Il s'agit de développer certaines hormones pour

aider les plantes à résister à la sécheresse et aux aléas climatiques. Mais cette expérimentation a échoué en raison du phénomène de baisse du niveau pluviométrique dans cette région frontalière », a expliqué le directeur de la station de la protection de la végétation de Mansourah qui souligne que la wilaya de Tlemcen a connu une faible pluviométrie, 200 mm répartis de manière inadéquate sur une période allant de décembre 2022 à janvier 2023 (34 jours) ainsi que pendant les mois de mars et avril (50 jours). Des insectes nuisibles (criocères) et les infestations de mauvaises herbes (notamment le coquelicot) encouragés par le déficit hydrique ont également impacté les champs de céréales.

Une récolte de près de 100.000 quintaux de céréales est attendue sur une superficie totale ensemencée de 7.841 hectares irrigués, a fait savoir le wali de Tlemcen (400.000 quintaux récoltés en 2022), soulignant que des moyens humains et matériels nécessaires sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne de moisson, dont 336 moissonneuses-batteuses et 5.316 tracteurs et 1.039 camions.

## AÏN TEMOUCHENT

## Le réseau d'électricité renforcé

La Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Aïn Temouchent s'attelle à réaliser des projets de raccordement au réseau électrique de 347 sites d'habitat rural, selon le directeur de wilaya de cette société, Mohamed Taïbi. Ces projets connaissent divers taux d'avancement, sachant que les travaux de raccordement de 175 sites au réseau d'électricité et du gaz ont été achevés, alors que les travaux sont en cours au niveau de 112 autres sites.

Le reste des travaux de ce programme de raccordement des groupements d'habitat rural concernés sera lancé prochainement, a ajouté

le même responsable. Les projets de raccordement, financés dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, sont répartis en deux tranches: la première concerne 3.011 logements, à travers la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de 130,37 km pour le raccordement de 175 sites, tandis que la deuxième tranche alimentera 1.562 foyers en électricité au niveau de 172 sites pour un réseau de 150,37 km, a détaillé M. Taïbi.

La Société de distribution de l'électricité et du gaz compte achever l'ensemble des projets avant la

fin du mois de septembre prochain et les mettre en service au profit des habitants des communes rurales enclavées, a-t-on indiqué. Dans le même sillage, 610 millions DA ont été investis au cours des années 2022 et 2023 dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des services en matière de raccordement au réseau électrique de la wilaya.

Dans ce contexte, tous les points noirs enregistrés sur le réseau électrique dans la wilaya ont été inventoriés et pris en charge, en mars dernier, dans l'objectif d'assurer un été sans coupure de courant, a indiqué Mohamed Taïbi.

## MASCARA

## Des habitants appellent à l'installation de ralentisseurs

Belkecir Mohamed

Le rond-point des "Lions", situé à l'Est de la ville, est un carrefour où se croisent quatre doubles voies à grande circulation. Vu la fréquence des accidents, il a fallu recourir à des feux tricolores avec ralentisseurs.

Mais ces équipements ont été installés et aménagés seulement sur trois avenues vers le centre-ville. Ce qui fait que la sortie d'Alger est

démunie de ces équipements et laissée à la merci des chauffards qui ne se soucient pas de la sécurité des enfants d'une agglomération de six cités.

La population ne cache pas ses appréhensions quant au danger que représentent ces véhicules circulant dans les deux sens. Les habitants interpellent les autorités pour la mise à niveau de cette artère afin d'y aménager des ralentisseurs.

## SIDI BEL ABBÈS

### En finir avec les décharges sauvages

Le secteur de l'environnement de la wilaya de Sidi Bel Abbès a bénéficié de plusieurs projets de développement, qui ont été mis en service, outre le lancement de différentes opérations, prévues pour l'année de 2023, selon la directrice de l'environnement Safia Djabeur.

La même responsable a souligné, dans ce cadre, que la station de filtration des déchets a été réceptionnée au centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Bel Abbès, ainsi que la réception d'opérations d'élimination de six décharges anarchiques à Sidi Bel Abbès, Telagh, Amarna, Sidi Khaled, Badrarbine El Mokrani et Sidi Ali Boussidi.

Les travaux d'achèvement de la décharge contrôlée du groupement de la commune de M'cid ont également été relancés, qui sera réceptionnée et mise en service, durant le dernier trimestre de l'année en cours, tout en prenant en charge la décharge anarchique de Sfisef.

Le secteur de l'environnement prévoit aussi, au cours de l'année 2023, la réception

de l'étude de la deuxième tranchée pour le centre d'enfouissement technique du groupement de la commune de Sidi Bel Abbès, qui comprend dix communes et reçoit plus de 250 tonnes d'ordures ménagères par jour et assimilées, a déclaré la même source, ajoutant que la première tranchée étant saturée, cela nécessite de trouver des solutions pour répondre aux besoins en la matière.

Par ailleurs, les travaux de certains projets sont toujours en cours, à l'instar du projet de réalisation et d'équipement du parc du lac Sidi Mohamed Benali, dans le cadre du programme des Hauts Plateaux, en plus des projets liés à l'élimination des décharges sauvages et la création de décharges contrôlées.

Concernant les projets réceptionnés et mis en service, l'année dernière, la directrice de l'Environnement a indiqué que le centre d'enfouissement technique de la commune de Benachiba Chelia a été inauguré, en plus de la mise en service du centre de tri des déchets relevant du CET de la commune de Sidi Bel Abbès.

## MOSTAGANEM

### 16 projets pour le secteur de la jeunesse et des sports

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mostaganem a bénéficié récemment de 16 nouvelles opérations à répartir entre 12 communes, selon les services de la wilaya.

Ces opérations, a-t-on indiqué, s'inscrivent dans le cadre de la deuxième tranche du programme de développement au profit des communes au titre de l'année en cours pour laquelle une enveloppe de plus de 900 millions DA a été consacrée.

La commune de Sayada a bénéficié de deux stades dont un de proximité, tandis que les localités de Ayaïda et Ouled Bachir, relevant de la commune voisine de Kheireddine, ont bénéficié d'un troisième stade, a ajouté la même source.

Sept stades de proximité seront réalisés dans la com-

mune de Safsaf, dans les localités d'El Khedaidia et Ouled Chafaâ, relevant de la commune de Bouguirat, et Ouled Bouras (commune de Sour), dans la zone de Kharrouba, au centre d'Aïn Nouisy, tandis que dans les localités de Benyahia (commune de Hassiane), Ouled Djillali et Belarbi, (commune de Sidi Lakhdar), de vastes opérations d'aménagement ont été réalisées, en attendant leur entrée en exploitation dans les jours à venir. La commune de Benabdelmalek Ramdane a

bénéficié, quant à elle, d'un stade à hauteur Boudia Charef, au centre de la commune, de même que la localité d'Ouled Kaddour dont les stades de proximité ont bénéficié d'opérations d'aménagement en gazon synthétique, ont ajouté les services de la wilaya.

## Equipe Nationale

**Conférence de presse de Belmadi ce dimanche**

Dans le cadre de la prochaine date FIFA, du 12 au 20 juin 2023, et du stage de l'équipe nationale, en prévision des deux matchs contre l'Ouganda, le 18 juin prochain à Douala contre l'Ouganda, pour le compte de la 5ème journée des éliminatoires de la CAN-Côte d'Ivoire 2023, et la Tunisie en amical, deux jours

après à Annaba, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, animera une conférence de presse dimanche à 11 h 00 à l'auditorium Omar Kezzal du Centre technique national (CTN) de Sidi Mousa. En prévision de ce regroupement, le sélectionneur national des Verts sera appelé à débattre avec la presse divers sujets sur les prépara-

**Ligue 1****Le CRB vers son quatrième titre, statu quo en bas du tableau**

M. Zeggai

La 25<sup>ème</sup> journée du championnat de la Ligue 1 a été surtout marquée par le succès du NC Magra à Chlef et la débâcle essuyée par le MCO face au PAC. Deux résultats qui ont mis le RCA, défait à Constantine, dans de sales draps. En tête du tableau, le leader, le CR Belouizdad, a fait un grand pas vers son quatrième titre consécutif de champion d'Algérie. En effet, le Chabab est parvenu à sauter l'obstacle du MC El-Bayadh en l'emportant aisément pour maintenir ses huit points d'avance sur son poursuivant immédiat, le CSC. Le CRB a fait la meilleure opération de ce round, en faisant respecter la hiérarchie face au nouveau promu, le MCEB. Un doublé du Camerounais Leonel Wamba et un troisième but signé Belkheir ont suffi au bonheur des Belouizdadiens qui maintiennent ainsi leur avance de huit points.

sur leurs poursuivants immédiats du CS Constantine. Ces derniers se sont nettement imposés face à leurs hôtes du jour du RC Arbaa. Une victoire qui a permis aux Sanafirs de consolider davantage leur seconde place, qualificative à la lucrative compétition de la Champion's Ligue africaine, la saison prochaine. En revanche, le RC Arbaa, à la suite de ce revers, se trouve dans une fâcheuse position à une encablure du deuxième potentiel relégable, le PAC. A Tizi Ouzou, la JS Kabylie a confirmé son renouveau en remportant le « clasico » face au MCA. Victoire logique des 'Canaris' qui ont infligé au Mouloudia d'Alger sa première défaite lors de la phase-retour au cours d'un match marqué par le retour du grand public des 'Jaune et Vert' ce qui a permis à la JSK de se hisser à la onzième place pour la première fois depuis le début de la saison. Si les protégés de Youcef

Bouzidi se sont, quelque peu, éloignés de la zone de turbulence, en bas du tableau, la lutte pour le maintien fait rage entre pas moins de cinq formations. Ainsi, le duel à distance entre le Paradou AC et le NC Magra se poursuit après leur victoire respectivement devant le MC Oran et l'ASO Chlef. Le Nejm a réalisé une excellente opération en allant à Chlef damer le pion à l'ASO, le finaliste de la coupe d'Algérie. Pour sa part, le Paradou AC a bénéficié de trois penalties pour battre le MCO qui concède une lourde défaite après celle essuyée à Tizi-Ouzou sur le même score (4-0). De son côté, l'ESS a bien exploité le revers du MCA pour le rejoindre à la troisième place après avoir pris en toute logique le meilleur sur la lanterne rouge, le Chelghoum-Laid. A Khenchela, le duel USMK-JS Saoura n'a pas connu de vainqueur dans un match maillé par quelques incidents.

**MC Oran****Qui veut nuire au Mouloudia ?**

M. Zeggai

La déroute du MCO face au Paradou AC a suscité moult réactions dans le milieu sportif à Oran. Cette deuxième lourde défaite, après celle essuyée face à la JSK, confirme bel et bien la fragilité des 'Rouge et Blanc' loin de leurs bases où ils n'ont obtenu que cinq points depuis l'entame du championnat. La débâcle d'avant-hier est restée en travers de la gorge des milliers d'inconditionnels du MCO qui commencent à avoir des appréhensions quant à l'avenir de leur club parmi l'élite. Certes, la défaite fait partie du vocabulaire du football, mais concéder trois penalties laisse planer le doute quant à la concentration de joueurs. Le grand Mouloudia d'Oran, des Freha, Hadefi, Ouanes, Chaïla Lahouri, Kacem Elimam, Hadj Ghalem Chaouch, Mohamed Benbrahim, est devenu proie facile pour les menacés de relégation. Une honte pour un club qui possède l'une des plus grandes et l'une des meilleures galeries d'Algérie, d'être humilié par des équipes qui luttent pour leur maintien. Pire encore, les joueurs et le staff technique ont refusé toute déclaration en fin de match. Ce qui a été conçu com-

me un manque de respect flagrant à l'égard des supporters du club. Selon nos informations, beaucoup de choses se sont passées avant et après le match. On a l'impression qu'il s'agit d'un club de quartier et non d'une équipe de l'élite. C'est malheureux de le dire, mais c'est ainsi. Aujourd'hui, on se demande qui gère quoi au Mouloudia d'Oran ? Oran est-elle devenue orpheline de ses hommes ? Qui est derrière cette mascarade ? Comment est-on arrivé là ? La solution de la situation du MCO se trouve dans les réponses à ces questions. A présent, le club phare de l'Ouest se trouve à cinq points seulement du deuxième potentiel relégable, le PAC après un parcours qui ne reflète ni son histoire, ni la valeur des hommes qui l'ont hissé vers le haut et construit son palmarès. Cette contre performance concédée à Dar El Beida commence à remettre en cause l'avenir des 'Rouge et Blanc' parmi l'élite. C'est la réalité du terrain. Certains ont essayé de justifier cette situation en déplorant la longue période d'inactivité, à laquelle étaient soumis les joueurs, depuis le 17 avril dernier. D'autres ont évoqué le changement opéré sur le plan administratif. Mais,

personne n'a touché le véritable problème et ce qui se trame ici et là. Dommage pour une équipe dont le dernier titre remonte à l'année 1996 après avoir triomphé en coupe d'Algérie. Par ailleurs, la cession des actions par les membres de la SSPA/MCO au profit du CSA a été achevée «d'une manière définitive», a-t-on indiqué et ce, pour la publication dans les prochaines heures, les nouveaux statuts de ladite société. Il s'agit là d'une première démarche précédant le passage du club oranaise sous la bannière de la compagnie 'Hyproc' comme convenu dans les discussions entamées entre les responsables du MCO et leurs homologues de cette filiale de Sonatrach sous l'égide du wali d'Oran. En perspective justement de ce passage, le commissaire aux comptes devait transmettre le bilan financier de la SSPA à la direction d'Hyproc le 25 mai dernier, a-t-on précisé. Le grand public du Mouloudia d'Oran attend avec impatience cette transaction afin de procéder à l'assainissement du club et tracer une nouvelle feuille de route avec un changement radical à tous les niveaux comme l'exigent et l'espèrent les amoureux de ce mythique club du MCO.

**Mercato des Verts de l'Europe****Aouar à l'AS Rome**

Le néo-international algérien, Houssem Aouar, en fin de contrat avec l'Olympique lyonnais (Ligue 1 française), s'est engagé pour cinq saisons avec l'AS Rome (Serie A italienne) après avoir passé sa visite médicale avec succès. Le joueur, 24 ans, formé à Lyon, compte 17 apparitions cette saison, toutes compétitions confondues, avec un triste bilan d'un but et une passe décisive. Malgré ses performances mitigées sous les couleurs des Gones lors de la saison 2022-2023, Aouar a conservé une cote de popularité intéressante sur le marché des transferts, où il a eu des approches de Naples et de l'AC Milan. «Le club de

l'autre club de l'élite italienne. Dans un entretien accordé en mars dernier au site de la FAF, Aouar a officiellement annoncé sa décision de rejoindre l'équipe nationale, lui qui compte une seule sélection avec l'équipe de France, lors du match amical disputé en octobre 2020 face à l'Ukraine (7-1). Il est convoqué pour la première fois en équipe nationale, à l'occasion des deux prochains matchs des «Vert» : le 18 juin face à l'Ouganda à Douala (Cameroun), à l'occasion de la 5e journée (Groupe F) des qualifications de la CAN-2023 (décalée à 2024), et le 20 juin en amical face à la Tunisie au stade du 19 mai 1956 d'Annaba.

**Boutobba s'engage avec Clermont**

Le Clermont Foot a officielisé hier la signature du milieu offensif Bilal Boutobba. En fin de contrat avec les Chamois Niortais, le milieu offensif de 24 ans s'est engagé avec le club auvergnat jusqu'en 2026. Formé à l'O Marseille, le milieu a débuté en Ligue 1 à 16 ans, avant de rejoindre Séville, puis Montpellier. Après ces deux expériences infructueuses, il s'était engagé avec le club auvergnat jus-

**L'OGC Nice refuse de garder Billal Brahimi**

L'international algérien de l'OGC Nice, Billal Brahimi, pourrait quitter le club azuréen dès cet été. Ils sont cinq, ils seront probablement quatre à l'issue du mercato estival. Les Algériens de l'OGC Nice pourraient se séparer, prochainement, de Billal Brahimi. L'ailier est invité à trouver une porte de sortie, à en croire les informations du quotidien local Nice matin. Le joueur de 23 ans, actuellement blessé aux ischios, ne semble pas s'inscrire dans le projet



niçois. Il peine à avoir une place de titulaire avec le Gym, et ce, en dépit de ses bonnes performances dernières. Affaire à suivre.

Wilaya de Tlemcen  
Daïra de M'sida Ben M'Hidi  
Commune de M'sida Fouaga  
NIF : 28413309059512

République Algérienne Démocratique et Populaire

#### Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2023

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de M'sida Fouaga, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- Réalisation de la voie reliant arbouze et Ouled hmidia

Le présent dossier d'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné à toutes les entreprises publiques ou privées qualifiées en travaux publics disposant d'un :

- Certificat de Qualification et de classification professionnel catégorie 4 et plus (activité principale Travaux Publics).
- Certificats de bonnes exécutions pour des projets similaires concernant la nature et le coût du projet ≥ 20.000.000.00 DA signé par le maître d'ouvrage.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années.

Les soumissionnaires sont invités à présenter par leurs références accompagnées de toutes les informations utiles relatives à des travaux similaires à ceux du présent marché.

Peuvent soumissionner et sont appelées à retirer le cahier de charge auprès de Bureau des marchés publics ,contrats et programmes de la commune de M'sida Fouaga, Bureau N° 10 au rez du chausse, contre paiement de la somme (5000 DA).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2023, l'objet de l'appel d'offres ».

**Le dossier de candidature contient:**

#### Le dossier de candidature :

- une déclaration de candidature ;  
Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; n'est pas en redressement judiciaire et que son eiusse judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsque s'agit d'une société ; est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ; est inscrit au registre du commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ; a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ; détiennent un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- une déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants : a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant. b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires. c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

#### L'Offre technique

- Une déclaration à soucrire dûment remplie et datée et signée par le soumissionnaire;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique remplie , datée et signée portant tous les informations demandées dans le cahier des charges
- Le présent cahier des charges remplie , caché et signée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Planning des travaux

#### L'offre financière:

- La lettre de soumission dûment remplie et datée et signée par le soumissionnaire;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et datée et signé par le soumissionnaire;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et datée et signé par le soumissionnaire;
- Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans figurant au dossier d'Appel d'offre et s'effectuer aux risques du soumissionnaire.
- Les soumissions qui ne répondront pas aux conditions arrêtées dans le dossier de d'Appel d'offre seront irreccyables.
- La durée de préparation des offres est fixée à qinz (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00 auprès de Bureau des marchés publics ,contrats et programmes de la commune de M'sida Fouaga. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour suivant ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 14:00 au siège de la commune.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres.

M'sida Fouga le : 28/05/2023

Le PAPC

Le Quotidien d'Oran 08/06/2023

ANEPE N° 2331005259

## VILLAS

■Tlemcen : A vendre maison 3 niveaux, 02 façades, avec grand garage + 02 magasins, boulevard commercial (Ghezlaoui Abdessalam), sup 232 m<sup>2</sup>, prix 0/5 MD, Négociable – Tél : 0770.49.01.71 - 0554.26.65.69

■A vendre villa coloniale 442 m<sup>2</sup> bien située à Maraval, convient pour promotion immobilière, intermédiaire s'abstenir. Téléphoner au 0555.300.765 pour RDV

■A vendre belle et grande maison de 9 pièces, 3 SDB, 3 cuisines, garage, local, bien située à l'entrée de Sidi El Bachir pas loin de l'autoroute Hasnaoui – 0662.19.63.40

■Urgent : vend villa actée 226 m<sup>2</sup>, 2 façades, sous-sol, RDC 1<sup>er</sup> buanderie à finir, au centre-ville de Terga, secteur très calme et sécurisé à 5 km des plages et 45 mn d'Oran. Px 1,8 MD nég. poss. en plusieurs. 0657.27.53.56/ 0795.45.67.28

## APPARTEMENTS

■Vs appart F4, 120 m<sup>2</sup> super luxe 4P, dont une ch parentale, matériel de cons 1er choix, résidence 7 étages, un par palier, 2 faç, vues dégagées, cui équipées (four, plaque, hotte...) clim + chaudière + CH/C... Trv 60, acté à Seddikia, Courbet, Oran - 0661.20.80.40. Vis de 9h à 16h (tous les jours)

■Alouer F4, 1er étage, rue Toula Houari, Plateau, Oran, 90 m<sup>2</sup> pour dentiste ou avocat. 6U/mois - Tél : 0698.51.84.62

■ORAN : Loue 1 appart F2, CSDB, 70 m<sup>2</sup>, situé ds 1 villa entrée indépendante, cité militaire, Pt du Jour, côté Mochid pour couple sérieux, possibilité 6 mois - Tél : 0553.07.99.29

■A vendre appart F3, spacieux, 2e étage, à Kerma, nouvelle construction, avec toutes commodités. Tél : 0783.79.85.59

■A vendre bel appartement F3, 1er étage, superficie 70 m<sup>2</sup> quartier, très calme, résidente de 4 étages Hai El Djamil la Lofa 2 - Tél : 0655.53.96.87

■Vente appartement F3, 2 façades, acté, 1er étage, 80 m<sup>2</sup>, adresse 128 logements Hassi Ameur, Oran nouvelle construction, RDV Tél : 0556.93.42.54

■A vendre appartement F3 au RDC, à Hassi Ameur, Oran 74 m<sup>2</sup>, acté - Tél : 0555.94.40.80

## TERRAINS

■A vendre terrain agricole 1 ha + 5 ha, à Ogaz, acte + livret foncier – tél : 0793.61.99.64

■Liquidation terrain clôturé de 1.378 m<sup>2</sup>, en double façade 2 x 41m, acté + livret foncier, eau et électricité, à 2 km de st-Remy (Bouâma) convient à toutes constructions Tél : 0541.06.29.46

■A vendre un terrain 23 hectares, acté + L/ foncier, situé à Krstel, 2 façades sur la route de Gdyel et route d'Arzew – tél : 0797.13.42.20/ 0797.56.73.55

## LOCAUX

■A vendre local commercial acté, 2 façades, 4 rideaux, 2 niv, s/sol 115 m<sup>2</sup>, bien aéré avec fenêtres + RDC 80 m<sup>2</sup> Sup 195 m<sup>2</sup>. Idéal pour tout commerce (pressing, ag de voyages, pizzeria, bureau...) à Courbet Seddikia Oran / Visite de 9h à 16h tous les jours. 0661.20.80.04

■Propriétaire vend garage à bateaux, à Bousfer-plage, au bord de l'eau, 8m de long et 4m de large – 0771.84.25.21

■A louer dépôt sup 250 m<sup>2</sup>, à cité Petit, Oran. Tél : 041.74.66.70 - 0542.26.01.14

■Location dépôt 90 m<sup>2</sup>, à Canastel, Oran – Tél : 0555.90.765 pour RDV

■PI met en vente locaux commerciaux à Oued Tielet et des F4 (100 m<sup>2</sup>) à Béthioua 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> étage (Accepte crédit bancaire). Contacter : 0778.88.70.99

## EMPLOIS

■Pizzéria à Oran, cherche cuisinier, aide-cuisinier, employé (F/H) sache faire les salés + femme de ménage sérieuse, disponible de suite, habitant les environs Akid Lotfi - 0798.37.42.11

■Cherche femme de ménage sérieuse sur Oran. Contacter sur WhatsAp ou Viber : 0033761712385

## DIVERS

■ORAN : Loue licence de taxi Oran – Tél : 0553.07.99.29

■A vendre fusil de chasse, calibre 12 diam. Superposé neuve, à Oran, marque Russie (BAIKL) Tél : 0673.11.16.91 Appel : de 9h à 21h30

■A vendre, à Oran, stabilisateur de courant 380 V-9 KVA de marque Allemande. Tél : 0774.98.94.64

■A vendre fauteuil dentaire MARUS USA pneumatique en état de marche. Tout équipé : radio, instrumentation turbines, contre-angle, amalgamateur, lampe à polymérisation, compresseur, accessoires. Téléphonez au 0555.300.765 pour RDV

## PENSÉE

Voilà déjà 40 jours passés, depuis le décès de notre cher mari, père et grand-père BENSAADI Abdelkader. Le temps a passé, mais la douleur est aussi forte et présente. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



# SOCIÉTÉ

Le Quotidien d'Oran  
Jeudi 08 juin 2023 13

## Chine : un millionnaire passe le bac pour la 27e fois



les places limitées et la pression familiale forte.

Et un diplôme d'une université reconnue est synonyme de statut social et quasi-assurance d'être recruté par une bonne entreprise.

### "L'IRRÉDUCTIBLE DU GAOKAO"

Cette année, afin d'être compétitif parmi les 13 millions de candidats sur les rangs, Liang dit avoir mené une "vie de moine" pendant plusieurs mois.

Le quinquagénaire a toujours gardé une frustration, celle de ne pas avoir obtenu une note suffisante au "gaokao" - ou examen d'entrée aux établissements d'enseignement supérieur - pour pouvoir intégrer la prestigieuse université du Sichuan, la province du sud-ouest de la Chine où il vit. Dans le pays asiatique, cet examen est l'épreuve de toute une vie, surtout pour les plus modestes.

Seuls les élèves obtenant un score très élevé peuvent accéder aux meilleures universités, dans un pays où la concurrence est rude dans l'éducation,

Les médias locaux ont fini par faire une célébrité. "Ils m'appellent +l'irréductible du gao-

kao+", dit-il fièrement. Quand il a passé l'examen pour la première fois, en 1983, il n'avait que 16 ans. Puis, pendant près de dix ans, il a repassé pour améliorer sa note, avant de jeter l'éponge en 1992. A l'époque, les autorités limitaient l'accès au gaokao aux lycéens ou étudiants de moins de 25 ans.

Dès que cette limite a été levée en 2001, Liang Shi s'est dit qu'il avait une nouvelle opportunité.

### RETOUR AU MAH-JONG

Il s'est depuis présenté à l'examen 16 fois, et chaque année depuis 2010. Même la période du Covid, marquée par de strictes restrictions sanitaires compliquant la tenue des examens, ne l'a pas découragé.

Son cas intrigue. Certains internautes se sont même demandés s'il ne faisait pas ça juste pour la célébrité, ou dans le cadre d'une opération publicitaire.

"Quel serait l'intérêt?", répond M. Liang. "Personne de sensé ne passerait le gaokao pendant des décennies pour un coup de pub". Signe de sa motivation, raconte-t-il en plaisantant: il a arrêté de boire de l'alcool et de jouer au mah-jong, jeu traditionnel très populaire en Chine, pendant sa préparation à l'examen.

Son fils a, lui, passé le gaokao en 2011, parfois un peu embarrassé par ce père multi-récidiviste. "Au début il n'était pas vraiment d'accord (que je repasse l'examen tant de fois), mais à présent, il s'en fiche", raconte Liang Shi. Une fois le test passé pour la 27e fois, l'éternel candidat a prévu de se détendre un peu, après tous ces mois de travail. "Je vais jouer au mah-jong avec mes amis pendant trois jours et trois nuits!", assure-t-il.

### Publicité

#### MAITRE KADA KELLOUCHA BOUHANA

COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'AIN TEMOUCHENT

46, RUE RABHI SAID AIN TEMOUCHENT

Tél/Fax : 043.78.29.17 Mob. : 07.71.32.51.17

#### AVIS DE LOCATION PAR VOIE D'ENCHERES PUBLIQUES

إعلان عن إيجار مدبج بلدي ببلدية سيدي بن عبد الله لمدة (03) ثلاثة سنوات

يوم الأحد 2023/06/18 و

على الساعة (9H30) التاسعة والنصف بمقر مكتبنا بعين تموشنت سيم إيجار عن طريق المزايدة العلنية المصحوبة بالتعهدات المختومة،

لمدح بلدي وافق بشارع جاهادي سي عبد القادر بلدية سيدي بن عبد الله لمدة (03) ثلاثة سنوات.

شروط المشاركة :- سحب دفتر الشروط ملزم و ضروري.

محافظة البيضاء بالمزاد العلني

#### MAITRE KADA KELLOUCHA BOUHANA

COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'AIN TEMOUCHENT

**TF1**

**20.10 HPI**



Série policière - France - 2023  
Saison 3 - Episode 5/8  
- Froid de canard  
Avec Audrey Fleurot, Bruno Sanches, Marie Denarnaud, Cypriane Gardin Thimothée est très présent dans la vie de Morgane, mais supportera-t-il le côté dé-sordonné de sa famille au quotidien ? La consultante se rend dans un parc où un promeneur a trouvé le corps d'une femme exécutée d'une balle dans la tête. Il s'agit d'Adèle Mercier, 37 ans, mariée à un prof de natation et mère d'une fille de 8 ans, grand espoir de la discipline.

**•2**

**20.10 Envoyé spécial**



Présenté par Élise Lucet «La Spéciale d'Envoyé : Très chers animaux !» : Autour d'enquêtes, de reportages et de plateaux inédits, une émission consacrée entièrement à la passion française pour nos amis à quatre pattes. Au sommaire : «Le business des animaux de compagnie» : 15 millions de chats et 7,5 millions de chiens, la France est le premier pays d'Europe en nombre d'animaux domestiques.

**TF1**

**20.10 The Wheel**



Saison 1 - Episode 1

- Le Cercle des 7

Présenté par Arthur

Un candidat anonyme, placé au centre d'une roue géante en mouvement de 12 mètres de diamètre, doit répondre à des questions de culture générale. A ses côtés, sept célébrités expertes dans leur domaine dont la mission est de l'aider à remporter un maximum d'argent. A chaque question, une des sept personnalités sera désignée par la roue.

**•2**

**20.10 Tropiques criminels**



Série policière - France - 2023  
Saison 4 - Episode 5/8

Avec Béatrice de la Boulaye, Sonia Rolland, Julien Beramis

Alicia, la trentaine, accusé sur les ondes Karl, célèbre animateur de l'émission «La Voix de la nuit» sur Radio Martinique, d'être responsable de son agression. Le lendemain matin, la jeune femme est retrouvée assassinée à 200 mètres de la tour où se trouvent les locaux de la radio.

**•3**

**20.10 Jugée coupable**



Série dramatique - France - 2021  
Saison 1 - Episode 4/6  
Avec Garance Thenault, Pierre-Yves Bon, Jérôme Anger Milo, l'homme de main de Battaglia, est retrouvé mort près du chantier naval. Un test ADN confirme que Lola n'est pas la fille du commandant Neuville. Peu après, la jeune femme reçoit un sms de menaces et le montre au capitaine Clément Neuville. De son côté, le commandant Michel Jordan décide de faire un test ADN à Battaglia.

**JEUDI**

**•6**

**20.10 Indiana Jones et le temple maudit**



Film d'aventures - Etats-Unis - 1984  
Avec Harrison Ford, Kate Capshaw, Ke Huy Quan, Amrish Puri A Shanghai, en 1935, l'aventurier et archéologue Indiana Jones négocie l'acquisition d'une pierre magique avec le caïd Lao Che. Mais le ton monte entre les deux hommes. Aidé par un enfant chinois surnommé Demi-Lune, Indiana Jones prend la fuite en compagnie la chanteuse américaine Willie Scott.

**TMC**

**20.25 Le transporteur**



Film d'action - France - Etats-Unis - 2002  
Avec Jason Statham, Qi Shu, François Berléand, Matt Schulze Ex-marine, Frank Martin est un chauffeur d'un type particulier : pour gagner sa vie, il transporte des colis douteux pour des truands niçois. D'habitude, il ne pose aucune question à ses clients. Mais un jour, en ouvrant le coffre de sa berline, il transgresse la règle numéro un : il ouvre le sac qui y est posé... et y découvre Lai, une jeune réfugiée asiatique.

**RTL9**

**19.55 The Box**



Thriller - Etats-Unis - 2009  
Avec Cameron Diaz, Frank Langella, James Marsden, James Rebhorn Norma et Arthur Lewis vivent dans un beau quartier de Richmond. Un matin, une boîte noire surmontée d'un bouton rouge leur est livrée, avec une lettre annonçant la venue d'un certain Arlington Steward. Quand ce dernier se présente, il leur explique que, s'ils appuient sur le bouton rouge, ils recevront un million de dollars, mais un inconnu mourra.

**CANAL+**

**20.09 Yellowjackets**



Série dramatique - Etats-Unis - 2023  
Saison 2 - Episode 5  
- Deux vérités et un mensonge  
Avec Melanie Lynskey, Tawny Cypress, Jenna Burgess, Lauren Ambrose Au camp, Taissa décide de participer aux séances de méditation organisées par Lotte. De retour à la cabane après avoir été secourue, Javi reste prostré et muet, incapable de raconter les événements qui se sont produits. Taissa effectue un long voyage pour retrouver la trace de Van.

**CINE + FRISSON**

**19.50 L'ombre du passé**



Thriller - Etats-Unis - 2021  
Avec Jonathan Rhys Meyers, Joe Pantoliano, Jacinda Barrett A Manhattan, Noah Blackwell, fils d'un très riche homme d'affaires qui vient de mourir, est sur le point de reprendre les lucratives activités familiales. Mais alors qu'il s'y prépare, il est interrogé sur l'absence de son frère, Jacob, héritier comme lui de la fortune familiale, et également en droit d'en diriger les affaires.

**•3**

**VENDREDI**

**•6**

**20.10 Jungle Cruise**



Film d'aventures - Etats-Unis - 2021  
Avec Dwayne Johnson, Emily Blunt, Jesse Plemons, Edgar Ramirez En 1616, en Amérique du Sud, Lope de Aguirre et ses conquistadors ont tenté en vain de s'emparer des «Larmes de la Lune», les pétales d'un arbre aux vertus curatives incroyables. Mais leur expédition fut un échec et les hommes condamnés par une malédiction.

**TMC**

**20.25 Spider-Man : New Generation**



Film d'animation - Etats-Unis - 2018  
A New York, pendant que Spider-Man tisse sa toile de building en building pour sauver des vies, Miles Morales quitte ses parents et son appartement de Brooklyn pour se rendre dans le nouveau collège privé où il est pensionnaire. L'adolescent, féroce de graphisme, n'apprécie pas trop l'établissement, à l'exception d'une nouvelle élève, Gwen Stacy, avec laquelle il se sent complice.

**CINE + FAMIL**

**19.50 Kung Fu Panda**



Film d'animation - Etats-Unis - Chine - 2008  
Dans la Chine ancienne, Po le panda est un fan de kung-fu. Particulièrement malhabile, il n'a rien d'un expert en arts martiaux, mais il vénère plus que tout cette discipline, notamment la prestigieuse escouade de maître Shifu. Celle-ci est composée des légendaires cinq cyclones : Tigresse, Grue, Mante, Vipère et Singe.

**CINE + FRISSON**

**19.50 Free Guy**



Comédie - Etats-Unis - 2021  
Avec Ryan Reynolds, Jodie Comer, Lil Rel Howery, Joe Keery Free City est une imposante mégalopole où évoluent deux types de personnes : celles qui portent des lunettes, généralement des héros charmeurs et parfois des méchants mais toujours lourdement armés, et celles qui n'en n'ont pas, des caractères ordinaires, comme Guy, modeste employé de banque, qui même une existence répétitive qui semble le satisfaire.



**Etats-Unis: 2 tués par balle pendant une cérémonie de remise de diplômes**



**D**eux personnes ont été tuées et cinq blessées mardi dans une fusillade pendant une cérémonie de remise de diplômes pour des lycéens en Virginie, dans l'est des Etats-Unis, selon la police.

La fusillade a éclaté vers 17h00 (21h00 GMT) devant un théâtre de Richmond, la capitale de la Virginie, où des élèves d'un lycée local participaient à la traditionnelle cérémonie de fin de scolarité, a déclaré à la presse le chef par intérim de la police de la ville, Rick Edwards. Un lycéen de 18 ans et un homme de 36 ans ont été tués et cinq autres personnes ont été blessées, dont une se trouve dans un état critique, a-t-il ajouté.

L'auteur présumé du crime, un jeune de 19 ans, a pris la fuite mais a été arrêté peu de temps après et sera inculpé de meurtre, a ajouté M. Edwards. Le responsable de la police n'a pas précisé le mobile de la fusillade, mais il a indiqué que le suspect connaissait au moins une des victimes. Plusieurs armes de poing ont été retrouvées sur les lieux. Plus de 49.000 personnes sont mortes par balles en 2021 (contre 45.000 en 2020) aux Etats-Unis, qui comptent plus d'armes à feu que d'habitants.

### **Plusieurs morts dans un nouveau séisme en Haïti**



**U**n séisme a fait au moins quatre morts et 36 blessés mardi dans l'ouest d'Haïti, a annoncé la Protection civile, alors que le pays faisait déjà face à des inondations meurtrières. Dans la ville de Jérémie, de nombreuses maisons étaient fissurées, a constaté un photographe de l'AFP, tandis que les quelques habitations détruites avaient manifestement été bâties sans respecter de normes de construction. Trois des personnes décédées «sont membres d'une même famille et ont été tuées à cause de l'effondrement de leur maison», a précisé à l'AFP Christine Monquély, responsable de la Protection civile dans le département de la Grand'Anse. Le tremblement de terre, de magnitude 4,9 selon l'Institut de géophysique américain (USGS), s'est produit peu après 05H00 à environ 9 km des côtes dans la péninsule sud-ouest de ce pays des Caraïbes régulièrement touché par des séismes destructeurs. Des recherches se sont tenues durant la journée afin de secourir d'éventuels blessés piégés sous les décombres.

«Les efforts se poursuivent pour trouver des survivants», a fait savoir la Croix-Rouge haïtienne.

# **Le Quotidien**

**D'ORAN**  
**Edition Nationale d'Information**

## **L'OTAN s'apprête à mener son plus important exercice de manœuvres aériennes**



**L'**Otan va mener la semaine prochaine son plus vaste exercice de manœuvres aériennes, coordonné par l'Allemagne, ont annoncé mercredi des responsables américains et allemands.

Lexercice «Air Defender 23» se déroulera sur une dizaine de jours à partir de lundi et réunira quelque 220 aéronefs militaires de 25 pays membres et partenai-

res de l'Otan. L'exercice comprendra une formation opérationnelle et tactique, principalement en Allemagne, mais aussi en République tchèque, en Estonie et en Lettonie.

L'exercice a été conçu en 2018, en partie en réponse à l'annexion en 2014 de la Crimée par la Russie, même s'il ne vise précisément «personne», a de son côté assuré le général Ingo

Gerhardt, chef de l'armée de l'air allemande. Interrogé sur les perturbations potentielles du transport aérien civil pendant l'exercice, le général Gerhardt a insisté sur le fait que les planificateurs avaient fait «tout ce qui était en leur pouvoir» pour éviter les retards ou les annulations de vols, alors que les vacances scolaires commencent dans certaines régions d'Allemagne.

## **Troubles au Sénégal: Dakar ferme ses consulats à l'étranger**



**L**e gouvernement sénégalais a annoncé mardi fermer provisoirement ses consulats généraux à l'étranger à la suite d'attaques contre un certain nombre d'entre eux sur fond de vives tensions sur le territoire national. «Cette mesure conservatoire fait suite à la série d'agressions récemment perpétrées contre les missions diplomatiques et consulaires du Sénégal à l'étranger, notamment à Paris, Bordeaux (France), Milan (Italie) et New York», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Il fait état de «sérieux dommages», notamment à Milan où les machines de production des passeports et cartes d'identité ont été selon lui détruites. Des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) chiffreraient à 700.000 le nombre d'émigrés sénégalais dans le monde en 2020, dont environ 400.000 dans les pays de l'OCDE (des pays développés pour la plupart), essentiellement en France et en Italie, et environ 230.000 en Afrique de l'Ouest. La population du Sénégal est d'environ 18 millions.

## **EDITORIAL**

Par Abdou BENABBOU

### **MAMELLES TARIES**

res et élémentaires pour une existence convenable à laquelle ils étaient censés aspirer. Crises de toutes sortes, soifs, sécheresses et faims, inflations, errances, ne seraient sans doute que des locutions marinées par un savoir ronflant quand on ne s'arrête pas à la grande vérité.

La terre dans sa colère répète sans cesse qu'elle ne supporte plus un poids aussi lourd dont elle ne se doutait pas avoir à porter.

Les populations manifestent partout pour réclamer une meilleure vie. En dehors des inégalités et des ressources injustement partagées, elles ne sont pas

encore convaincues que les mamelles de l'humanité sont taries et n'ont plus suffisamment de sève et de lait pour allaiter. Le dérèglement climatique, les pandémies et les hébètements humains devenus culture ne sont que des indices alertant sur un monde qui s'euthanasie en perdant ses ressources.

Que peuvent les gouvernements et tous les pouvoirs réunis pour atténuer les colères populaires quand les entassements humains sur terre s'élargissent et quand les besoins tambourinent leurs appels sans cesser ? Les guerres et les guéguerres du pétrole continuent et celles de l'eau se profilent à grandes enjambées sans que l'on sache de quoi seront faits les lendemains.

**Cameroun: dix-neuf terroristes de Boko Haram éliminés**



**D**ix-neuf terroristes de Boko Haram ont été tués par les forces de défense camerounaises dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, ont indiqué mardi des sources sécuritaires. «Comme à leur habitude, les assaillants voulaient prendre les militaires camerounais par surprise, mais ils ont été repoussés», a fait savoir une source sécuritaire, citée mardi par des médias. L'armée camerounaise a neutralisé quatre terroristes, qui tentaient de prendre la fuite en direction des montagnes près de la frontière avec le Nigeria, selon la même source. Dimanche soir, six autres corps ont été retrouvés par des villageois dans les environs de Goldavi, a indiqué une autre source sécuritaire ayant participé aux opérations de ratissage.

Lundi, des sources sécuritaires ont précisé que neuf autres corps inertes des terroristes de Boko Haram avaient été découverts en brousse au moment du ratissage après l'attaque et qu'il s'agissait des blessés qui avaient succombé.